

LE DÉPARTEMENT



Agence
nouvelle des
**solidarités
actives**

5j ff 2022



Les Assises de l'insertion

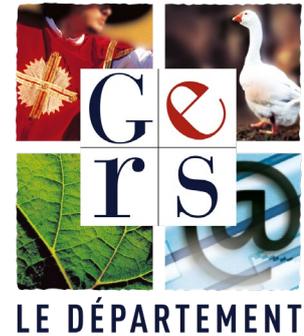
19, 20 et 21 octobre 2021

ACTES DES ASSISES



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Auch, le 4 avril 2022

EDITO

Conclusions des assises de l'insertion

Les Assises de l'insertion du Gers sont terminées, la mise en œuvre des actions identifiées peut maintenant démarrer.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre participation active et constante tout au long de la démarche. La grande variété des horizons des 150 participants a alimenté une réflexion approfondie et nous a permis d'aboutir à un riche document de recueil des contributions. Notre ambition était de placer le bénéficiaire au cœur des propositions : l'objectif est atteint pour la 1^{ère} étape !

Le temps est venu de poursuivre la réflexion par des actions concrètes sur le territoire, toujours au plus près des Gersoises et des Gersois concernés.

Ces actions sont regroupées par fiches qui, vous le verrez, sont réparties dans 4 axes. Au-delà de ces fiches actions, le fil conducteur qui nous a servi de trame est l'idée d'« aller vers » et de « faire avec ». L'enjeu du non recours est en effet revenu tout au long des ateliers. « Aller vers » c'est aussi communiquer sur ce qui est fait et valoriser le travail social pour garantir l'accès aux droits. « Faire avec » c'est l'idée d'échanger sur les bonnes pratiques, dans l'intérêt des personnes.

Une 2^{ème} étape s'ouvre qui nécessite de s'accorder sur un calendrier et une organisation, afin de mettre en œuvre les actions qui se déclineront courant 2022 et en 2023.

En parallèle, le Schéma global des solidarités est lancé et sera enrichi en partie par vos travaux et les conclusions relatives à l'insertion.

Nous savons pouvoir compter sur votre engagement à toutes et tous ! Rendez-vous prochainement pour cette 2^{ème} étape.

Charlette Boué

Hélène Rozis Le Breton

Philippe Dupouy

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	3
SYNTHESE : LES ASSISES DE L'INSERTION DU GERS	4
INTRODUCTION	6
Contexte.....	6
Méthodologie.....	6
Calendrier.....	6
A. L'ÉTUDE SOCIOLOGIQUE	8
Les objectifs de l'étude qualitative.....	8
La méthodologie de l'étude qualitative.....	8
B. SÉMINAIRES TERRITORIAUX ET DÉPARTEMENTAL	9
C. ASSISES	15
Ouverture.....	15
Productions des assises.....	18
Atelier 1 logique de parcours, accompagnement et allocation : le défi du non-recours.....	18
Atelier 2 remobilisation et retour vers l'emploi.....	22
Atelier 3 mutation des politiques d'insertion et gouvernance : vers des ruralités innovantes	25
Les enjeux soulevés par la thématique.....	25
Les propositions issues des séminaires.....	26
Clôture des assises.....	28
REMERCIEMENTS	29
ANNEXES	1
Glossaire.....	1
Fiches-actions issues des Ateliers.....	1

PRÉAMBULE

LES ASSISES DE L'INSERTION DU GERS : UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE AVEC UNE AMBITION MULTIPLE

- Rénover la politique d'insertion départementale pour mieux accompagner les personnes dans le cadre du dispositif RSA,
- Associer dans une logique de co-construction toutes les personnes concernées : bénéficiaires du RSA, professionnels de l'insertion, opérateurs, institutionnels...
- Rendre visible les parcours d'insertion,
- Renforcer la coopération des acteurs sur le territoire,
- Inclure les personnes concernées dans l'évolution de cette politique.

DES PROPOSITIONS QUI CONSTITUENT UN PLAN D' ACTIONS QUI A VOCATION A INTEGRER LE SCHEMA GLOBAL DES SOLIDARITES

- Travailler les actions dans le cadre du Schéma Global des Solidarités, outil de partage autour des politiques sociales.

UN ENGAGEMENT A ETUDIER L'ENSEMBLE DE CES PROPOSITIONS

- Examiner leurs conditions de mise en œuvre opérationnelle,
- Mobiliser les partenaires engagés dans cette mise en œuvre,
- Retenir des priorités annuelles.

SYNTHÈSE

LES ASSISES DE L'INSERTION DU GERS

 **3**
jours

 **150**
personnes

 **13**
groupes
de travail

 **31**
propositions

 **27**
actions
concrètes

Axes d'amélioration

- Communiquer et valoriser l'existant
- Impulser et porter les actions avec les élu-e-s des territoires
- Tisser de nouveaux liens entre professionnels et acteurs de l'insertion
- Soutenir et accompagner l'évolution des pratiques professionnelles
- Agir avec les entreprises dans la chaîne de l'insertion

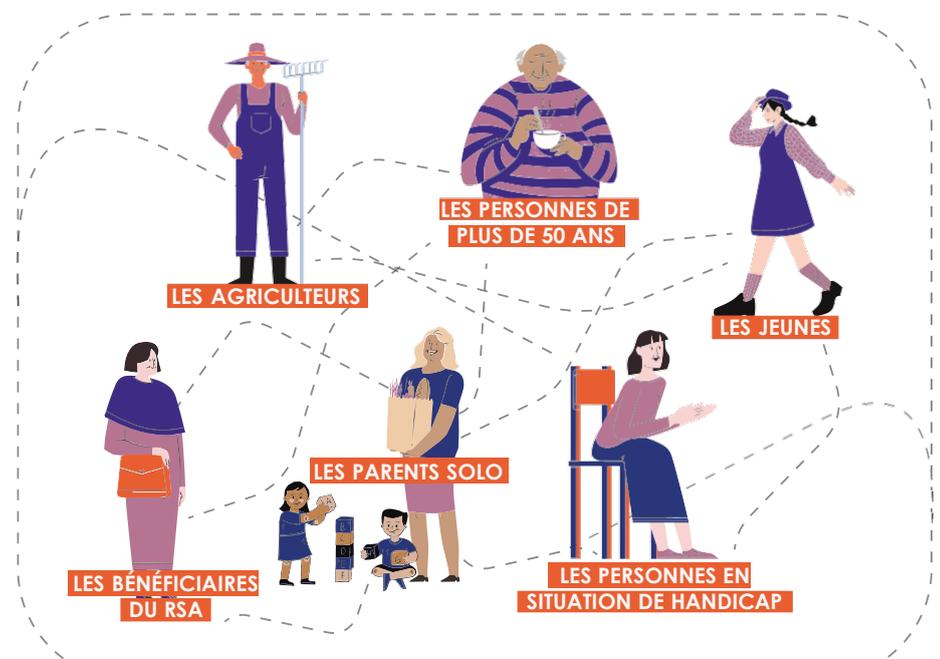
“

C'était intéressant de se rencontrer parce que finalement on a des contraintes différentes. Se rencontrer c'est un bon garde-fou pour développer des relations de confiance. J'ai trouvé que c'était un moment dynamisant.

Participante des Assises de l'insertion

Une vision plurielle des personnes concernées

Une approche par les parcours de vie :



4 enjeux pour demain

- Prévention et défi du non-recours : « aller vers » et « faire avec »
- Mieux se connaître : une chaîne de l'insertion au service d'un parcours d'accompagnement global
- Ruralités innovantes : circuits-courts et micro-projets
- Des services mutualisés pour simplifier les parcours

C'est de pouvoir rencontrer tous ces acteurs qui nous avait cruellement manqué, la richesse des débats, l'intervention de bénéficiaires et avoir leur témoignage qui était vraiment très enrichissant. Nous, association de l'insertion, cela nous permet d'imaginer comment nous allons pouvoir nous saisir de ces réflexions sur le terrain pour répondre au mieux aux besoins des personnes avec qui on est en partenariat et que l'on accompagne.

Participante des Assises de l'insertion

On en a parlé dans la Presse

Centene, Marc, « Les Assises de l'insertion livrent une étude choc du RSA dans le Gers », La Dépêche, 20/10/2021.

[Lire l'article.](#)

Centene, Marc, « Gers : l'heure des restitutions pour les Assises de l'insertion », La Dépêche, 22/10/2021.

[Lire l'article.](#)



INTRODUCTION

Ce document a pour objectif de retracer l'ensemble de la démarche des Assises de l'Insertion menée par le Conseil départemental du Gers entre 2019 et 2021.

CONTEXTE

Le Conseil départemental du Gers a organisé sur la période 2019-2021 des Assises de l'Insertion. Ces Assises visaient à **réinventer la politique d'insertion en s'appuyant sur les besoins des territoires et en mobilisant l'ensemble des parties prenantes**. La politique d'insertion concerne bien évidemment le Département en tant que chef de file de l'action sociale et porteur d'une politique ambitieuse à destination des personnes concernées et en parcours d'insertion. Mais elle mobilise également un certain nombre d'institutions, d'organismes publics, d'entreprises et d'associations ainsi que les personnes concernées elles-mêmes.

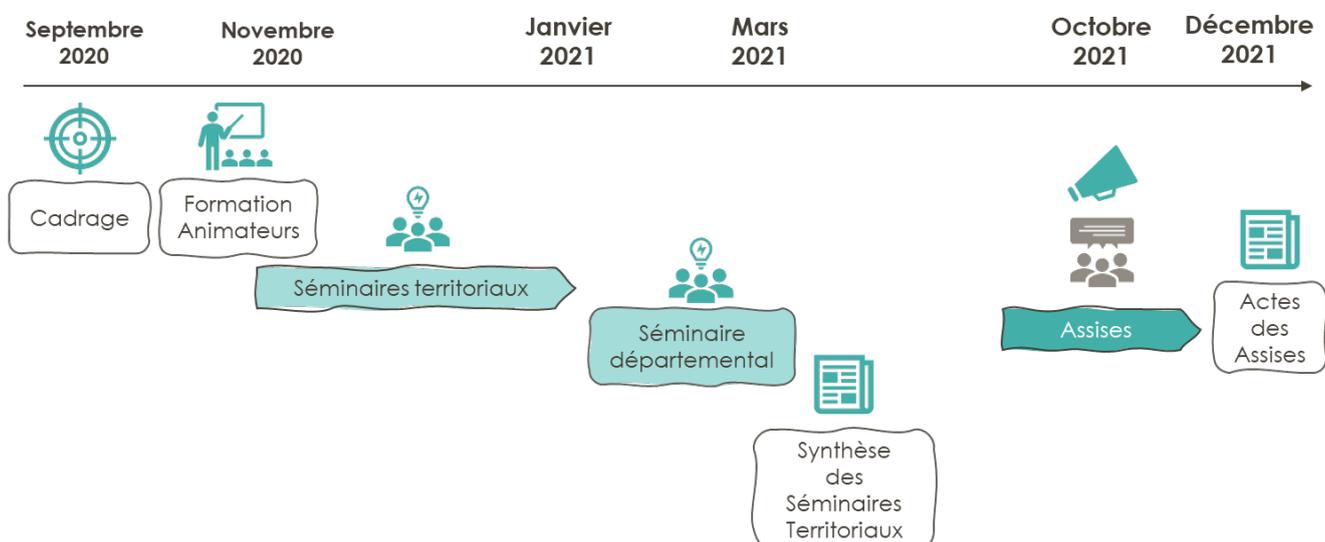
METHODOLOGIE

Pour répondre à cet enjeu de mobilisation des acteurs du territoire, **le Département du Gers a organisé la démarche autour de trois phases** :

- ▶ **Une étude sociologique préalable auprès des Gersois bénéficiaires de l'allocation RSA** pour leur donner la parole et comprendre leurs réalités et besoins. Menée par Monsieur François Xavier MERRIEN, elle s'est déroulée sur le deuxième semestre 2019.
- ▶ **Une première réflexion infra-départementale au travers de l'animation d'ateliers collectifs au sein des Maisons des Solidarités (Séminaires territoriaux)**. Cette phase s'est conclue par un **Séminaire départemental**.
- ▶ **L'organisation des Assises de l'insertion**, les 19, 20 et 21 octobre 2021

Afin de rassembler des participants aux profils divers et d'aboutir à des propositions concrètes, plusieurs méthodes d'animation ont été élaborées et réadaptées au contexte d'épidémie lié à la Covid-19.

CALENDRIER





Voici quelques informations pour vous faciliter la lecture du document !

Ce document retrace, de manière chronologique, la démarche des Assises de l'Insertion du Gers.

Vous retrouverez une synthèse de chacune des trois grandes étapes de cette démarche :

A – L'étude sociologique

B – Les Séminaires territoriaux et départemental

C – Les Assises



La partie dédiée aux Assises se découpe en 3 sous-parties, chacune d'elles étant rattachée à une des trois thématiques de travail :

1- Logique de parcours, accompagnement et allocation : le défi du non-recours (2 séminaires territoriaux)

2- Remobilisation et retour vers l'emploi : la finalité du contrat (4 séminaires territoriaux)

3 - Mutation des politiques d'insertion et gouvernance : vers des ruralités innovantes (séminaire départemental)

Dans chacune de ces sous-parties (1,2 et 3) vous découvrirez les enjeux et problèmes soulevés par la thématique en question ainsi que **la liste des propositions issues des Séminaires et amendées lors des Assises.**

L'ensemble des fiches-actions qui ont été produites lors des Assises se trouve en Annexe. Vous pouvez y accéder facilement en cliquant sur le document.

A. L'ÉTUDE SOCIOLOGIQUE

LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE QUALITATIVE

Cette étude visait à recueillir la parole des bénéficiaires sur les différents registres de leur vie quotidienne, leur parcours, leur accompagnement et leur degré de satisfaction vis à vis du dispositif et recueillir leur avis sur l'accompagnement proposé, ceci pour :

- ▶ améliorer la prise en charge des publics accompagnés et non accompagnés dans le cadre du dispositif d'insertion ;
- ▶ contribuer à une meilleure compréhension des conditions de vie et des parcours des bénéficiaires ;
- ▶ identifier les freins à l'accès et au recours à l'offre d'insertion départementale ;
- ▶ affiner la perception des situations de non recours.

LA METHODOLOGIE DE L'ÉTUDE QUALITATIVE

1ère phase – observation in situ et constitution d'un échantillon de BRSA – juillet - août 2019

- Rencontres et observation in situ : sur les 6 Maisons Départementales des Solidarités (MDS), et avec certaines structures d'insertion conventionnées, les sites des lieux d'accueils des publics accompagnés et suivis par d'autres institutions concernées (Pôle Emploi, Gers Solidaire...) ;
- Identification des cas de non-recours ;
- Définition d'un échantillon de BRSA à rencontrer : il s'agit de définir un échantillon illustratif de la diversité de la population et de ses besoins.

2ème phase – rencontre des publics et réalisation de l'étude qualitative par des entretiens approfondis (environ 75 personnes) – à partir de septembre 2019

Ont été abordés les thèmes suivants : les caractéristiques des bénéficiaires, le parcours qui a précédé leur entrée dans les dispositifs, les différents aspects de leur vie quotidienne et les difficultés qu'ils rencontrent, l'avis des bénéficiaires sur l'accompagnement qui leur est proposé, l'appréhension et la compréhension du dispositif d'insertion.

Les entretiens ont eu lieu dans les MDS, certaines structures d'insertion conventionnées, les sites des lieux d'accueil des publics accompagnés et suivis par d'autres institutions concernées (Mission Locale, Pôle Emploi, Gers Solidaire...).

B. SÉMINAIRES TERRITORIAUX ET DÉPARTEMENTAL

En amont des Assises de l'Insertion, le Conseil départemental, en lien avec l'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa), a engagé une réflexion territorialisée au sein de chacune des six Maisons Départementales des Solidarités (MDS) du département, pour identifier les problématiques et pistes de solutions soulevées par les professionnels et les personnes accompagnées dans le cadre du dispositif RSA (Revenu de Solidarité Active).

Un séminaire départemental s'est tenu le 9 mars 2021 à l'Hôtel du Département, en présence de M. Claude BOURDIL, alors Conseiller Départemental et Président de la Commission Solidarité. Ce séminaire, clôturant le cycle de séminaires territoriaux, a réuni 18 participants, parmi lesquels des élus du Conseil Départemental et des responsables des Maisons Départementales des Solidarités.

Les séminaires territoriaux et départemental ont porté sur les trois thématiques retenues pour ces Assises de l'insertion :

Logique de parcours, accompagnement et allocation : le défi du non-recours (2 séminaires territoriaux)

Remobilisation et retour vers l'emploi : la finalité du contrat (4 séminaires territoriaux)

Mutation des politiques d'insertion et gouvernance : vers des ruralités innovantes (séminaire départemental)

Afin de rendre ces thématiques intelligibles et de permettre la participation active des personnes concernées et des professionnels dans l'idéation de solutions, l'Ansa a proposé de décomposer ces thématiques en plusieurs questions clés :

- De quoi a-t-on besoin pour que chacun puisse connaître ses droits, comprendre les démarches et les réaliser ?
- De quoi a-t-on besoin pour que chacun adhère et soit acteur de son parcours d'insertion ?
- De quoi a-t-on besoin pour relever le défi d'un parcours d'insertion fluide et sans embuche, depuis l'ouverture des droits RSA jusqu'à l'accès à l'emploi ?
- De quoi a-t-on besoin pour renforcer les capacités des personnes à accéder et se maintenir en emploi ?
- Comment renforcer et développer la politique d'inclusion du territoire pour répondre aux besoins des bénéficiaires ?

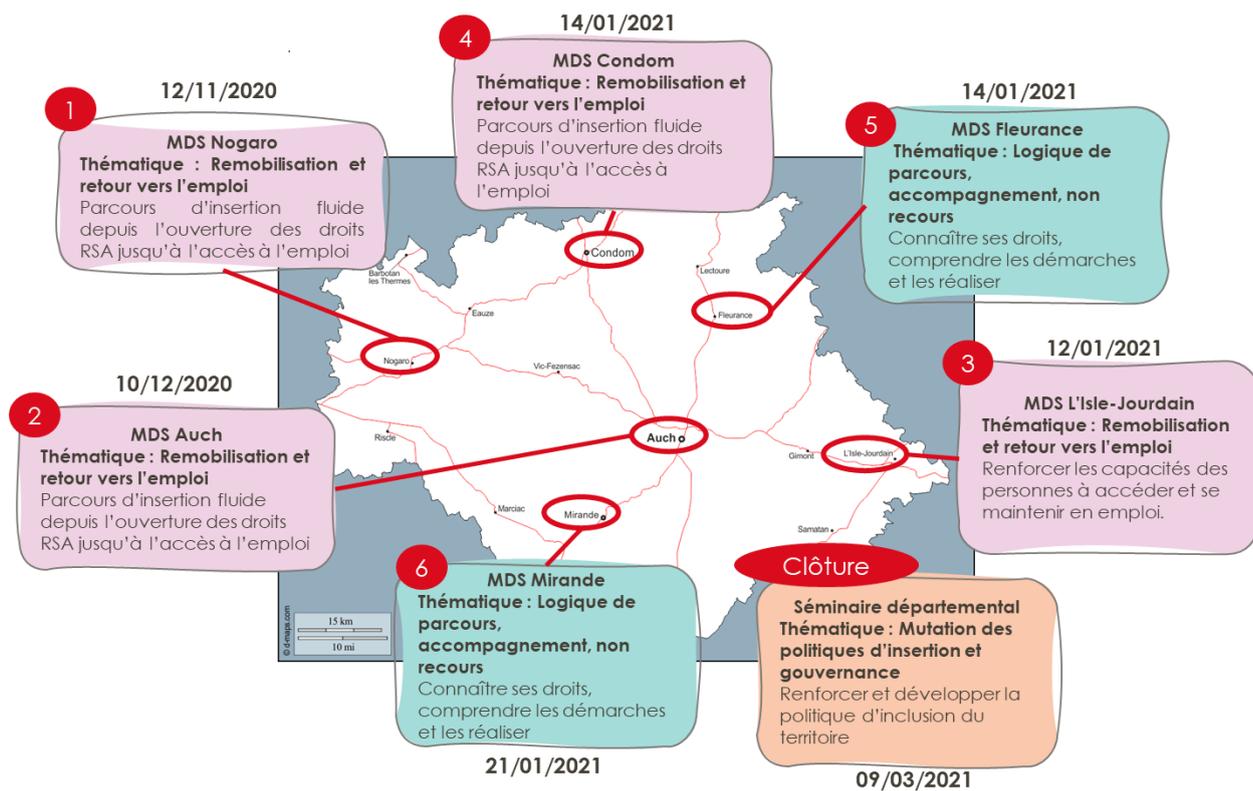


Schéma des Séminaires Territoriaux et Départemental (2020-2021)

Une attention particulière a été portée sur le déroulé d'animation de ces séminaires afin de garantir une liberté de parole dans un groupe composé à la fois de professionnels et de personnes accompagnées, mais aussi de construire un cadre propice à l'idéation afin de s'émanciper des difficultés et problématiques régulièrement entendues.

Le mode d'animation proposé et les thématiques choisies ont permis l'expression de leviers d'actions pour répondre à un ensemble d'enjeux transversaux identifiés : le pouvoir d'agir et la participation des personnes concernées, l'imbrication des interventions des différents acteurs du territoire, l'accessibilité des services et des opportunités, la levée des freins à l'emploi en considérant l'ensemble des besoins de la personne.

Ces enjeux font écho aux quatre axes d'amélioration, répondant aux besoins exprimés par les personnes et les professionnels qui les accompagnent :

- ▶ **Valoriser les potentiels et renforcer le pouvoir d'agir**
- ▶ **Garantir l'accès à l'information et l'instauration d'une relation de confiance pour lutter contre le non-recours**
- ▶ **Coordonner les interventions des acteurs pour mieux accompagner vers et dans l'emploi**
- ▶ **Garantir des conditions de vie dignes et l'accès aux droits et services**

Valoriser les potentiels et renforcer le pouvoir d'agir

Enjeux identifiés

Les séminaires ont révélé **l'importance de placer la personne au centre de son accompagnement** afin qu'elle puisse en être le moteur. Pour les professionnels comme pour les personnes concernées, l'accompagnement consiste avant tout à développer le pouvoir d'agir et à renforcer l'autonomie des personnes, entendus comme la capacité de la personne à faire ses propres choix et progressivement, à moins dépendre de l'accompagnement pour leur réalisation¹. Dès le démarrage de l'accompagnement et sa contractualisation, **cela suppose d'adopter, pour les professionnels, une posture d'écoute des besoins et envies de la personne**, afin de travailler un accompagnement qui puisse lui permettre de se projeter de manière sécurisée vers des horizons nouveaux, qui peuvent souvent être générateurs de craintes. Lors du Séminaire départemental, les professionnels ont soulevé comme priorité le fait de s'appuyer davantage sur les bénéficiaires pour penser l'organisation et la mise en œuvre du dispositif d'accompagnement.



Les choses ne changent pas si on reste dans son canapé. C'est compliqué de quitter sa zone de confort, même si les gens n'ont pas grand-chose pour vivre ils ont peur de l'inconnu.



Les travailleurs sociaux (...) accompagnent les gens vers leurs propres objectifs.

Dans le cadre de l'accompagnement vers l'insertion de la personne, les séminaires ont fait émerger l'idée que **toute personne concernée doit être perçue comme porteuse de potentiels** plutôt que comme porteuse de difficultés. **La valorisation des savoirs acquis de l'expérience et l'accompagnement au développement de compétences nouvelles apparaît comme une préoccupation majeure** des personnes qui souhaitent avoir plus facilement accès à la formation et à des expériences apprenantes sur le territoire.



La société et les accompagnants ne voient pas la valeur de la personne, ils ont des à priori.



Il faut réapprendre à avoir confiance en soi, quand on l'a perdue au fur et à mesure des galères et soucis. Il faut réapprendre à se ré-estimer.

Les personnes voient la confiance en soi comme une condition sine qua non de leur réussite dans leur parcours d'insertion – les leviers d'actions proposés vont dans le sens d'un **cheminement plus serein vers une situation professionnelle à laquelle elles aspirent et dans laquelle elles pourraient s'épanouir.**



L'idéal serait de trouver du sens, de travailler dans un domaine plus confortable et qui nous plaît (...) un métier qui permettrait de faire sa deuxième journée.

¹ Cet enjeu fait d'ailleurs écho à la définition du travail social issue de l'article D142-1-1 du Code de l'action sociale et des familles : « Le travail social vise à permettre l'accès des personnes à l'ensemble des droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale et à exercer une pleine citoyenneté. [...] Il participe au développement des capacités des personnes à agir pour elles-mêmes et dans leur environnement. »

Garantir l'accès à l'information et l'instauration d'une relation de confiance pour lutter contre le non-recours

Enjeux identifiés

L'information des personnes tant sur leurs droits que sur les différentes étapes du parcours est **indispensable** pour éclairer leurs choix et leur permettre d'y adhérer pleinement. Les séminaires ont mis en lumière les évolutions qui peuvent encore advenir pour lutter contre le non-recours et les problématiques liées à la dématérialisation. Cette dernière contraint tant les personnes concernées que les travailleurs sociaux pour lesquels l'échange en présentiel est inhérent à leur rôle.

Les améliorations formulées par les participants se cristallisent autour de trois temps essentiels :

- Avant l'entrée : **L'accès aux droits RSA et l'accompagnement permet d'éviter le non-recours**. Une partie des personnes sur le territoire n'a pas recours à l'aide qui pourrait pourtant leur être proposée. Une série d'actions d'« aller-vers » ces personnes a été proposée lors des séminaires.
- Au premier accueil : **la compréhension par la personne des aides qui lui sont proposées, des opportunités qui se présentent à elle et des étapes de parcours** est un enjeu essentiel du premier accueil qui, pour les professionnels et personnes concernées ou accueillies, doit être repensé.
- Tout au long du parcours d'accompagnement : **l'instauration d'une relation de confiance suppose la transparence et l'explicitation des démarches réalisées** afin que la personne puisse s'en saisir, toujours dans un souci de développement de son pouvoir d'agir (voir supra).

En outre, professionnels et personnes concernées soulignent qu'**une des conditions pour garantir ce niveau de qualité de l'accompagnement est l'amélioration des conditions de travail des travailleurs sociaux**. La relation d'aide implique pour les travailleurs sociaux une exigence de disponibilité, de flexibilité et de polyvalence. Si la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19 a révélé l'importance de l'accompagnement des travailleurs sociaux, elle les a aussi contraints à adapter leurs pratiques alors même que les moyens humains et financiers ainsi que le temps dont ils disposent sont jugés insuffisants. Un ensemble de leviers d'actions porte donc sur le renforcement de leurs moyens.



Il n'y a pas assez d'argent pour accompagner et pour l'insertion en général.



Il y a un manque d'imagination et de temps de réflexion pour les professionnels.

Coordonner les interventions des acteurs pour mieux accompagner vers et dans l'emploi

Enjeux identifiés

Sur le territoire, **les participants aux séminaires ont fait état d'un tissu partenarial riche** – les professionnels ont fait référence à plusieurs reprises aux actions financées dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion (PDI), qui existe sur le territoire depuis plusieurs années et permet de proposer des actions d'insertion pour les bénéficiaires du RSA. **Le réseau associatif prend une place importante au sein de ce maillage**, permettant de couvrir les besoins au plus près des personnes et notamment celles les plus éloignées géographiquement.

Cette offre d'insertion inégalement répartie ne permet pas de mailler l'ensemble du territoire défini par sa ruralité et aux prises, par endroits, avec des difficultés de mobilité et d'accès aux services. Aussi, l'offre apparaît limitée pour certaines catégories de publics, notamment les femmes ou les personnes en situation de handicap. Ceci génère des inégalités dans l'accès à l'offre - **certains des leviers d'actions proposés en séminaires consistent à « démocratiser » cette offre en la diversifiant et la rendant plus accessible** sur toutes les portions du territoire. La valorisation des bonnes pratiques existantes apparaît comme essentielle.

Les séminaires territoriaux et départemental révèlent un impératif de mise en lisibilité et de coordination des interventions, afin de permettre leur imbrication naturelle dans les parcours d'insertion des personnes. La multiplication des interlocuteurs et le manque de lien sont un obstacle important à la continuité des parcours et à l'insertion pérenne des personnes sur le marché de l'emploi. Cela est d'autant plus nécessaire sur des territoires pour lesquels l'accessibilité des transports n'est pas suffisamment garantie pour pallier l'éloignement géographique.



Il y a un empilement des dispositifs qui demande beaucoup de connaissance et nécessite ensuite de mettre de la coordination.



Il y a un cloisonnement administratif qui ne permet pas de mutualiser les moyens : par exemple, les transports scolaires sont interdits aux adultes.

Garantir des conditions de vie dignes et l'accès aux droits et services

Enjeux identifiés

La parole des professionnels et personnes concernées souligne un paradoxe : **l'insertion professionnelle est à la fois gage d'accès à des revenus financiers ainsi qu'à des ressources essentielles** (véhicule individuel, mutuelle...) **mais est également une condition de réussite** car en l'absence d'accès à certaines ressources le parcours vers et dans l'emploi est fortement contraint.

Les séminaires ont mis en exergue la nécessité de garantir des conditions de vie dignes, en s'appuyant notamment sur un soutien financier plus intense, et ce, même après le retour dans l'emploi pour couvrir l'ensemble des coûts engendrés.



Quand on est au RSA on survit. Le dispositif ne permet pas de vivre, juste de survivre.



Il est impossible d'économiser quand on est au RSA pour acheter une voiture.

Par ailleurs, **l'accompagnement vers et dans l'emploi implique de lever les freins périphériques auxquels sont confrontées les personnes concernées** : mobilité, accès et utilisation du numérique, garde d'enfant... La politique d'insertion doit donc favoriser l'accès aux droits et aux services de proximité pour s'assurer que ces freins périphériques soient levés.



Ce sont des freins qui nous empêchent de rêver (...) on est pris dans sa problématique au quotidien.



La situation idéale c'est d'avoir accès à l'ensemble des services publics dans les territoires, à la hauteur des besoins de chacun.

C. ASSISES

OUVERTURE

Intervention de Mme Hélène ROZIS LE BRETON, Conseillère Départementale, Vice-Présidente de la 1ère commission Solidarité, Santé et Protection, en charge de l'insertion

Lors de mon mandat précédent j'ai souvent participé aux actions menées avec les personnes concernées. Pour moi, les actions autour de la levée des freins étaient les plus intéressantes : théâtre forum sur divers sujets (addictions, violences conjugales, incompréhensions de l'autre). **C'était une claqué émotionnelle que de voir que l'argent public servait à envisager l'autre, de le comprendre, de partager et construire avec lui. C'est une dépense essentielle. Je regrette le peu de participation à ces actions. Qu'avons-nous raté pour que les personnes se résignent et restent chez elles ?**

Le revenu universel se heurte à l'idéologie que tout apport d'argent demande une contrepartie. On juge vite. **Personne ne rêve d'être au RSA. C'est un outil pour faire baisser la pauvreté. Pourquoi faut-il le quémander ? C'est un droit.**

Nous avons beaucoup de forces présentes sur le territoire : l'accueil des Maisons des Solidarités, les assistantes sociales, les psychologues, les socio-esthéticiennes... Toutes les compétences, l'aide et la compréhension dont ces personnes font preuve.

Nous voulons co-construire une politique utile et solidaire. Sans les personnes concernées ces Assises n'auraient pas de sens.

Intervention de M. Yannick BOMPART, Directeur Général Adjoint en charge des Solidarités

L'idée des Assises est d'entrer en résonance avec l'ambition de réaliser un nouveau Schéma Global des Solidarités. Il s'agit d'un outil technique qui n'a pas pour vocation d'agrèger une multitude de schémas fonctionnels. Il s'agit d'avoir un travail qui permet d'**envisager un schéma global qui considère le bénéficiaire comme une personne émancipée avec laquelle on travaille son accompagnement.**

Ce schéma sera construit dès la fin de l'année 2021 en prenant en compte divers regards pour identifier tous les défis et enjeux qui se posent sur notre territoire. Nous nous attachons à ce que les processus de construction permettent de n'oublier personne. **Le volet dédié à l'insertion sera quant à lui alimenté par les Assises de l'insertion.**

Présentation de l'étude sociologique « être au RSA dans le Gers en 2019 » par M. François-Xavier MERRIEN

Nous avons un paradoxe du social aujourd'hui. Nous sommes dans une situation de risques sociaux croissants et les bénéficiaires du RSA font l'objet d'idées reçues et pâtissent d'une mauvaise image. On parle parfois de « cas soc' », de « profiteur ». **Cette étude répond au besoin de mieux connaître ce public : d'où viennent-ils ? qui sont-ils ? quels sont les problèmes sociaux qu'ils rencontrent ? comment vivent-ils cette situation ?**

Dans le cadre de cette étude, **98 bénéficiaires ont été rencontrés** sur tout le département.

Le RSA ne permet pas de sortir de la pauvreté, son montant se situe en dessous du seuil de pauvreté. Aujourd'hui 4% de la population gersoise est bénéficiaire du RSA. Il existe une forte hétérogénéité des taux de pauvreté dans le département et tous les bénéficiaires du RSA ne sont pas tous urbains.

Être au RSA couvre plusieurs réalités et situations : des boulots épuisants et mal payés, des postes qui disparaissent, une accumulation des problèmes de santé, des difficultés liées à la mobilité, des difficultés familiales surtout lorsque l'on est parent solo, des traumatismes et crises de vie mais aussi un travail sans gain du minimum vital.

L'étude démontre la stigmatisation excessive d'être au RSA, le non-recours mais aussi la complexité du dispositif.

Extrait de la synthèse du rapport final de l'étude « Être au RSA dans le Gers en 2019 »

En simplifiant, nous pouvons distinguer 6 catégories de relations à l'emploi :

- **Des personnes qui ont connu une vie de travail et d'emplois peu qualifiés**, parfois non déclarés, entrecoupée parfois de périodes de chômage et de passage au RMI/RSA, **que le travail a cassées physiquement ou psychologiquement** ou qui attendent la retraite ou l'AAH² ; **des jeunes peu qualifiés qui ont souvent connu une vie difficile** et qui ont des difficultés à entrer sur le marché du travail ;
- **Des personnes qui ont connu très tôt dans leur parcours de vie des problèmes personnels** (handicap, inceste, viol, violences, problèmes psychologiques) qui perturbent leur entrée dans le travail ;
- **Des personnes prêtes à l'emploi sauf que des problèmes conjoncturels** (garde d'enfants, problèmes de transport) **font obstacle à la reprise d'un travail** ;
- **Des personnes qui ne disposent pas des compétences nécessaires à l'obtention des emplois** disponibles dans leur secteur, **ou qui ne se sentent pas capables de les obtenir**, ou qui ne veulent pas s'orienter dans ces secteurs ;

² Allocation adulte handicapé

- **Des personnes qui ont une activité professionnelle intense, mais qui n'en tirent pas un revenu minimum vital ;**
- **Des personnes qui ont choisi de ne pas s'intégrer totalement à la société de marché.**

Aucune de ces catégories ne correspond à l'image de l'assisté paresseux vivant au crochet de la société sans rechercher de travail. Beaucoup ont travaillé, ou cherché à travailler, tout au long de leur vie ; une minorité a des difficultés à entrer dans la vie active du fait de blocages psychologiques, ou de problèmes personnels, qui les rendent difficilement employables dans la société de concurrence pour l'emploi actuel. Un autre groupe ne peut travailler ou connaît des difficultés à occuper un emploi en raison d'accidents du travail ou des problèmes de santé handicapants, ou encore parce qu'ils sont trop âgés pour se voir proposer un travail. Une autre catégorie est momentanément au RSA en attendant de trouver un travail. Enfin, une catégorie (les Indépendants pour simplifier) travaille beaucoup mais ne tire que des revenus insuffisants de l'activité ; pour ceux-ci, les coordonnateurs de parcours jouent un rôle essentiel mais difficile : les aider à renforcer leur activité pour qu'ils sortent à terme du RSA, les aider à se reconverter dans une autre activité ou enfin, lorsqu'il n'y a pas d'autre solution, les maintenir dans cette double appartenance au RSA et à l'activité peu rentable.

Pour ces catégories de bénéficiaires du RSA, il est clair qu'une politique « punitive » de style « workfare » est totalement inadaptée. En revanche, **beaucoup ont besoin d'être accompagnés psychologiquement** pour restaurer l'image de soi, tandis que, pour d'autres, **les ateliers et chantiers d'insertion sont une solution adaptée dont il faudrait augmenter le nombre de places.**

Il faudrait également s'attacher à améliorer les conditions de mobilité dans le département. Beaucoup a déjà été dit et expérimenté dans le département, il faut espérer que les expérimentations en cours apporteront rapidement des solutions adaptées à ce problème qui entrave gravement la vie des personnes les plus vulnérables. Quelques catégories représentent des cas à part. Les réfractaires à la société capitaliste vont du RSA à l'emploi et vice et versa, mais la majorité ne reste pas sans rien faire. Une petite minorité refuse totalement la logique des droits et devoirs ; d'autres vont très mal et sont submergés par leurs problèmes. Les artistes quant à eux **se donnent beaucoup de mal pour gagner leur vie et ils espèrent tous sortir du RSA quand leur valeur aura été reconnue.**

Consultez la synthèse du rapport final de l'étude « Être au RSA dans le Gers en 2019 » :
https://www.gers.fr/fileadmin/Aides_et_infos_pratiques/Insertion_et_logement/Etre_au_RSA_GERS_2021.pdf



PRODUCTIONS DES ASSISES

Dans le cadre des Ateliers thématiques animés lors des Assises, **les propositions faites par les participants des séminaires territoriaux ont été retravaillées en sous-groupe.**

Ces propositions ont alors été complétées et amendées par les participants afin d'aboutir à des **fiches-action qui seront étudiées par le Conseil Départemental en lien avec les partenaires concernés.** Certaines propositions des séminaires territoriaux n'ont pas été retravaillées à la demande des participants des Assises. Elles figurent toutefois dans ce document.

Cette partie retranscrit à la fois les enjeux soulevés par chacune des thématiques de travail, les propositions à partir desquelles les groupes de travail ont travaillé ainsi que des témoignages captés lors des ateliers.

ATELIER 1 LOGIQUE DE PARCOURS, ACCOMPAGNEMENT ET ALLOCATION : LE DEFI DU NON-RECOURS

Les enjeux soulevés par la thématique

De quoi a-t-on besoin pour que chacun puisse connaître ses droits, comprendre les démarches et les mener à terme ? Comment savoir quels sont mes droits ? Comment savoir comment faire ma demande ? Quelles sont les étapes à suivre ? Comment pouvons-nous faciliter l'accès aux droits ?

De quoi a-t-on besoin pour que chacun adhère et soit acteur de son parcours d'insertion ? Comment on améliore l'estime de soi ? Comment on améliore cette relation entre institutions, professionnels et personnes concernées ? Comment on réinterroge la posture de chacun ?



Focus : quelques exemples de réponses déjà apportées sur le département du Gers

- **Règlement départemental d'aide sociale**, qui permet d'améliorer la visibilité de l'offre et des droits.
- **Aides individuelles liées à un projet d'insertion** (par exemple : financement dupermis)
- Actions issues du Programme Départemental d'Insertion : **Ateliers numériques** (souvent dans le cadre d'actions de remobilisation – AG2i, CIDFF)
- Actions issues du Programme Départemental d'Insertion : **Ateliers FLE (Français Langue Etrangère) pour l'apprentissage de la langue française** (ACI REGAR)
- Actions issues du Programme Départemental d'Insertion : **Ateliers obtention code de la route** (A3i)
- Mise en place de **groupes ressources de personnes bénéficiaires du RSA auprès des équipes pluridisciplinaires** (à noter que ces groupes ne sont plus en activité au moment de la rédaction de ce document mais ont vocation à être reconstitués)
- Mise en place d'un **questionnaire d'évaluation des actions du Programme Départemental d'Insertion auprès des personnes bénéficiaires du RSA, des MDS et des structures**
- Mise en place d'un **service itinérant de solidarité** (bus des solidarités)

Les propositions issues des séminaires

Défi du non-recours

1. **Elaborer une campagne d'information valorisante** à la fois pour le dispositif RSA et pour les personnes bénéficiaires du RSA



Pourquoi le RSA pose problème alors que d'autres minima sociaux non ?

2. **Développer des moyens de communication adaptés**, en lien avec les partenaires : écrans d'information dans les salles d'attente, dépliants explicatifs simples, visuels... et prévoir des alertes et notifications sur les droits qui peuvent être ouverts (SMS groupés...) et **garantir l'accès ou la présence d'un traducteur** pour les personnes ne maîtrisant pas la langue française



On n'est pas qu'un service social, ça peut être convivial »



Et l'idée folle, ce serait d'avoir un référent RSA joignable facilement par les professionnels des différents services

3. **Repenser le premier accueil et l'ouverture des droits RSA** en évitant que l'ensemble de la démarche soit dématérialisé, en retravaillant les courriers d'information et d'ouverture des droits et en favorisant les rencontres en présentiel

5. **Améliorer l'information et la communication sur le dispositif à travers l'organisation de « journées portes ouvertes » au sein des Maisons Départementales des Solidarités** à la population gersoise et aller à la rencontre de la population « aller vers » pour informer et lutter contre le non-recours : choisir des lieux du quotidien (marchés, foires...)
6. **Se saisir d'instances pour communiquer sur les politiques d'insertion** (exemple : Convention territoriale globale gersoise des solidarités) **Les participant-e-s du groupe ont choisi de ne pas traiter cette proposition.**

Logique de parcours

7. **Renforcer les moyens dédiés à l'accompagnement en diminuant le nombre de personnes accompagnées par travailleur social** (augmenter la fréquence des rendez-vous lorsque les personnes en ressentent le besoin) et en garantissant l'**accès aux outils informatiques pour les travailleurs sociaux** : pour organiser des visioconférences ou pour les visites à domicile
8. **Instaurer et garantir un système de référent unique**



Je n'ai jamais bien compris qui fait quoi entre l'assistante sociale et le chargé d'insertion ?...Si vous pouvez m'expliquer.

9. **Instaurer des guichets uniques** : en miroir avec une approche globale ou « holistique » de la personne, le guichet unique permet de proposer une offre de services répondant à des besoins divers. **Les participant-e-s du groupe ont choisi de ne pas traiter cette proposition.**
10. **Instaurer un « passeport des droits »**, qui favorise l'identification des personnes accompagnées auprès de chaque partenaire et permet de garantir l'explicitation des interventions qui lui sont proposées en fonction de ses besoins **Les participant-e-s du groupe ont reformulé la proposition « Instaurer une valise des droits ou un kit des droits pour assurer un meilleur accompagnement »**
11. **Favoriser les temps d'échange de pratiques** et le partage de conseils entre professionnels, notamment entre chargé d'insertion et assistant(e)social(e), au-delà des analyses de cas individuels
12. **Renforcer les liens entre les référents RSA et conseillers MDPH** pour les personnes rencontrant des problématiques de santé impactant leurs capacités au travail



On ne parle pas forcément le même langage. Il faut permettre une meilleure connaissance de l'organisation et des missions respectives.

13. **Développer les liens entre insertion et protection de l'enfance** dans un objectif de prévention **Les participant-e-s du groupe ont choisi de ne pas traiter cette proposition.**

Aspect participation

- 14. Mettre en place ou renforcer les actions collectives** auprès des personnes accompagnées afin de 1) partager son vécu, ses problématiques avec d'autres ; 2) se confronter aux vécus de l'autre pour l'aider ; 3) proposer des actions de valorisation des compétences avec les pairs afin de faire émerger une conscientisation des potentiels de chacun par l'émulation collective

“

Aujourd'hui je suis sortie du RSA certainement parce que j'ai participé à des actions collectives

- 15. Développer et renforcer la participation des bénéficiaires du RSA à l'organisation et à la mise en œuvre du dispositif et faire remonter et partager la parole** des personnes à travers une base de données de témoignages

“

La dénomination « bénéficiaire » j'ai toujours trouvé ça passif.

- 16. Former les professionnels à la participation** des bénéficiaires du RSA au dispositif d'insertion pour en faire une culture collective de travail



ATELIER 2 REMOBILISATION ET RETOUR VERS L'EMPLOI

Les enjeux soulevés par la thématique

De quoi a-t-on besoin pour renforcer les capacités des personnes à accéder et se maintenir en emploi ? Comment reconnaître les compétences des personnes ? Comment assurer un apprentissage et l'accès aux formations ? Comment garantir le bien-être au travail et prévenir les risques de santé physique et mentale ?

De quoi a-t-on besoin pour relever le défi d'un parcours d'insertion fluide et sans embuche depuis l'ouverture des droits RSA jusqu'à l'accès à l'emploi ? Qui sont les acteurs qui interviennent dans le parcours d'insertion ? Comment interagissent-ils entre eux ? Comment améliorer ces interactions ?

Focus : quelques exemples de réponses déjà apportées sur le département du Gers

- **Actions financées dans le cadre des Appels à projet du Programme Départemental d'Insertion**
- **Axe du Programme Départemental d'Insertion** : « lever les freins à l'insertion » à travers la remobilisation par l'art, le sport, le coaching.
- **Partenariat avec la Région Occitanie** sur le volet de la formation professionnelle
- **Partenariat avec les Missions Locales**
- **Constitution d'équipes pluridisciplinaires** composées de représentants du Département, d'un représentant de Pôle emploi et d'un représentant de la CAF pour décider d'une orientation des personnes bénéficiaires du RSA. Elles se réunissent chaque mois.
- **Règlement départemental d'aide sociale**, qui permet d'améliorer la visibilité de l'offre et des droits.
- **Liens entre les MDS et acteurs de l'insertion** – participation à l'évaluation des actions proposées dans le cadre des Appels à Projet.



Les propositions issues des séminaires

Remobilisation

17. **Mettre en place un système de tutorat** entre personnes bénéficiaires du RSA et celles ayant trouvé un emploi
18. **Placer la santé mentale au centre de l'accompagnement** sans stigmatiser les personnes



Sur le département nous n'avons qu'une seule psychologue, elle ne peut pas être au centre et voir tout le monde.

Mobilité en commun et individuelle

19. **Améliorer et développer l'offre de mobilité à travers la mutualisation des réseaux existants** (par exemple, bus scolaires utilisables par les adultes), la remise en service des liaisons ferroviaires (Agen-Auch-Tarbes / Toulouse-Auch-Mont-de-Marsan), le développement des **lignes secondaires** pour rejoindre le réseau principal, le développement des **services partagés** : taxi social, véhicules et garages solidaires, système de covoiturage social dont des véhicules mis à disposition par le Conseil départemental et **revaloriser l'aide financière pour passer le permis de conduire ou la réparation de véhicules**



Il n'est peut-être pas pertinent de trouver des grandes solutions mais plutôt se tourner vers une multitude de solutions personnalisées



Il faut aussi prendre en compte la mobilité psychique

Modes de garde

20. **Développer des modes de garde répondant aux besoins du public. Diversifier les lieux d'accueil des jeunes enfants et autres modes de garde sur le territoire, adapter les horaires de garde** pour les personnes devant travailler en horaires décalés, **mettre à disposition une liste d'assistant.e.s maternelles qui proposent une offre pour des besoins spécifiques** (horaires atypiques, familles monoparentales...)

Numérique

21. **Garantir l'accès et la formation aux outils dits numériques** (internet, téléphonie) de manière gratuite. **Les participant.e-s du groupe ont reformulé la proposition « Garantir l'accès et la formation aux outils dits numériques »**

Retour à l'emploi

22. **Développer et fluidifier l'offre de formation** notamment **pré-qualifiante** et qualifiante, **pour la rendre plus accessible**, sur l'ensemble du territoire, autour des métiers en tension (ex : **aide à la personne**, hôtellerie restauration, agriculture, bâtiment ...) pour répondre aux besoins du territoire.
4. **Rapprocher les chargés d'insertion des structures d'insertion géographiquement mais aussi en termes de complémentarité et de préparation à l'emploi**
23. **Impliquer davantage les employeurs dans le parcours d'insertion**, via un système de parrainage



Il faut faire de l'entreprise une partie prenante. Quand on est en bout de chaîne, c'est un problème. Il faut rassurer l'employeur. S'il y a un problème, il sera soutenu collectivement par toute la chaîne, il n'est pas seul. C'est une chaîne de responsabilité collective.

24. **Diversifier les postes en faveur des personnes en situation de handicap et des femmes** (notamment au sein des structures d'insertion par l'activité économique et à travers le développement d'entreprises adaptées). **Les participant-e-s du groupe ont reformulé la proposition « Diversifier les activités et les postes en faveur des personnes en situation de handicap et des femmes »**
31. **Sensibiliser les professionnels de l'insertion au levier de l'action culturelle pour faciliter les parcours des personnes. Cette proposition a été soumise lors d'une phase de consultation entre les Séminaires Territoriaux et les Assises de l'Insertion.**



Ici je me sens en confiance parce que c'est le département, c'est du social. Avec Pôle emploi je me sentais dévalorisée. J'avais des blocages. Je n'avais pas confiance en moi. Le théâtre m'a donné « envie de »



ATELIER 3 MUTATION DES POLITIQUES D'INSERTION ET GOUVERNANCE : VERS DES RURALITES INNOVANTES

LES ENJEUX SOULEVES PAR LA THEMATIQUE

Comment développer et valoriser les spécificités et les ressources de chaque territoire ?
Quelles sont les ressources et comment les mettre en avant ?

Comment renforcer et développer la politique d'inclusion du territoire pour répondre aux besoins des personnes concernées ? Quels sont les liens entre les acteurs du territoire ? Quelles sont les dynamiques qui permettent de répondre aux besoins des personnes ? Quelles ressources peuvent être mises en commun ? Que pouvons-nous développer ?

Focus : quelques exemples de réponses déjà apportées sur le département du Gers

- **Actions du Programme Départemental d'Insertion visant à soutenir la création et le maintien de l'activité agricole** (Chambre d'agriculture)
- **Réunions trimestrielles d'échanges et d'informations entre partenaires de l'insertion du territoire. Dénommées "petit déjeuner insertion"**, elles sont mises en œuvre dans les MDS d'Auch et l'Isle-Jourdain avec projet de déploiement sur les quatre autres MDS
- **Réunions d'accueil trimestrielles des nouveaux bénéficiaires RSA dans les MDS. Nommées « Matinales RSA »** elles permettent d'accueillir les personnes dans le dispositif, leur présenter les droits, devoirs et les actions d'insertions, pour mieux les mobiliser dans leur parcours d'insertion.
- **Engagement dans la Convention territoriale globale départementale pilotée par la CAF**
– impliquant le Conseil Départemental, les intercommunalités et CCAS, les services de l'Etat, la MSA et la CPAM



LES PROPOSITIONS ISSUES DES SEMINAIRES

Politique d'insertion et gouvernance

- 25. Mettre en place un service public universel décloisonné en termes d'âge** (insertion sociale, remise à niveau, création d'expériences...)



On a besoin de trouver des locaux adaptés. On n'a parfois pas de bureau ou de salle disponible ou alors des petites pièces qui ne permettent pas de recevoir les partenaires.

- 26. Développer le partenariat avec les Chambres consulaires et mettre en place une politique incitative pour faire venir les entreprises** dans les territoires ruraux, reconstruire le tissu industriel



Dans le rural on a toujours eu nos fermes à côté de nos champs. Il faut rapprocher l'offre et la demande

- 27. Ré ouvrir une maison de l'emploi et de la formation**, cheffe de file des actions pour l'insertion professionnelle des personnes sur le territoire

Ruralités

- 28. Envisager le décloisonnement pour développer l'accompagnement dédié aux agriculteurs : mise en place d'un système de garanties pour les travailleurs agricoles, appui aux agriculteurs pour la commercialisation de leurs produits et la distribution en circuit-court, mise en place de formations permettant d'améliorer les conditions de travail de ceux ayant de faibles revenus**



Il y a beaucoup d'agriculteurs dans le Gers et peu d'entre eux sont repérés alors qu'ils rencontrent des difficultés. La stigmatisation du RSA n'aide pas

Aides et allocations

- 29. Expérimenter un revenu de base**

- 30. Instaurer et garantir l'accès à des aides exceptionnelles lors du parcours et à l'occasion du retour à l'emploi : faciliter l'accès au microcrédit et à un accompagnement budgétaire**, par exemple, un mois d'essence gratuit avant le premier salaire...

Nota : lors des ateliers, le Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) n'a pas été cité comme un projet visant à améliorer l'efficacité et la coordination des acteurs locaux.



CLOTURE DES ASSISES

Intervention de M. Yannick BOMPART, Directeur Général Adjoint en charge des Solidarités (au moment des Assises de l'Insertion)

Au début, sur les principales thématiques, la question de communiquer et valoriser avait été placée au centre de la démarche. Ce qui est revenu régulièrement dans les témoignages c'était des temps d'échanges, d'interconnaissance, de partage... je me suis rendu compte que de nombreux dispositifs ne sont pas connus de tous. **Communiquer sur le talent de nos opérateurs, nos capacités à mobiliser des compétences en intervention sociale, du volontariat, tout cela est essentiel**, d'autant plus car la société d'aujourd'hui a du mal à parler et à considérer l'action sociale.

Nous sommes entre partenaires et intervenants du champ de l'insertion. Nous nous retrouverons pour l'essentiel et j'espère la totalité d'entre nous en 2022 pour la co-élaboration et la mise en œuvre du Schéma global des solidarités qui est un véritable outil de partage autour des politiques sociales, où ces actions pourront être travaillées et reprises. On n'attendra pas le Schéma pour mettre en œuvre certaines des actions mais le Schéma sera aussi l'occasion dans les territoires de les approfondir. Il me semble important de vous en faire le retour. **C'est une conclusion mais c'est aussi le début de quelque chose.**

Intervention de Mme Hélène ROZIS LE BRETON, Conseillère Départementale, Vice-Présidente de la 1ère commission Solidarité, Santé et Protection, en charge de l'insertion

C'est le début. Pendant ces trois jours on a senti une envie, une communion, une force de la part de tout le monde. Cette question-là n'a jamais été taboue pour nous et elle ne devra plus l'être pour les autres. **Il faut que l'insertion, au même titre que nos autres politiques sociales, soit à l'honneur.** On va continuer. Ça va nous permettre, pour ce schéma global des solidarités, d'être plus engagés et plus précis. Des choses très simples comme cela ont été partagées. Pour des sujets de fond effectivement ça peut prendre le temps d'un mandat. Pendant ces trois jours cette volonté s'est ressentie et nous allons poursuivre. Merci à tous.

Pour ceux qui n'étaient pas là, cela peut être confus, je veux bien le croire. Pour ceux qui ont vécu les ateliers ça parle beaucoup. **Cette mixité qu'il y a eu dans les ateliers a été essentielle.** Je vous remercie et vous souhaite une bonne fin de journée et de semaine.



Une personne RSA, elle a besoin de vous au niveau technique et administratif. Mais on a aussi besoin du relationnel. Des démarches et dévoiler notre vie ça nous fait peur. Personne accompagnée

REMERCIEMENTS



Nous tenons à remercier l'ensemble des participants pour leur contribution active à l'organisation des Assises de l'insertion, l'écoute bienveillante et l'enthousiasme qu'ils nous ont témoignés tout-au-long de la démarche. Personnes concernées, professionnels de l'accompagnement social, de l'insertion, associations, entreprises, intervenants, formateurs, artistes et partenaires institutionnels, ont pu partager, échanger, interroger leurs pratiques autour d'une ambition partagée pour #réinventer la politique départementale d'insertion.

Nous adressons des remerciements chaleureux aux personnes concernées, qui ont très largement contribué à faire tomber les barrières des représentations réciproques et qui ont accepté de partager un peu de leur expérience vécue et leurs envies pour demain.

Le Département, ce sont aussi des hommes et des femmes, qui ont, chacun à leur niveau, contribué à la réussite de cet événement et créé les conditions les plus favorables pour échanger, partager, co-construire dans une ambiance conviviale. Merci à la Direction générale adjointe solidarité, la Direction de la Communication, la Direction des Moyens Généraux, la Direction Organisation des Systèmes d'Information et Numérique et toutes les directions supports qui ont œuvré pour cette démarche aux cotés de la Direction de l'Insertion et des Solidarités Actives.



ANNEXES

GLOSSAIRE

AAH : Allocation Adulte Handicapé

ADEAR : Association de Développement de l'Emploi Agricole et Rural

ARE : Allocation de Retour à l'Emploi

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CHS : Centre Hospitalier Spécialisé

CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale

CIDFF : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et Familles

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

DAST : Direction Action Sociale Territoriale

DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

DISA : Direction de l'Insertion et Solidarités Actives

DOSIN : Direction Organisation des Systèmes d'Information et Numérique

FLE : Français Langue Etrangère

GIEQ : Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification

IME : Institut médicoéducatif

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

MDS : Maisons Départementales des Solidarités

MILO : Mission Locale

MSA : Mutualité Sociale Agricole

MSAP : Maisons de Services au Public

PMI : Protection Maternelle et Infantile

PTI : Pacte Territorial d'Insertion

PDI : Programme Départemental d'Insertion

RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

RSA : Revenu de Solidarité Active

SIAE : Structure d'Insertion par l'Activité Economique

SPE : Service Public de l'Emploi

FICHES-ACTIONS ISSUES DES ATELIERS

Chaque fiche-action construite correspond à une thématique...

- **Logique de parcours, accompagnement et allocation : défi du non-recours**
- **Remobilisation et retour vers l'emploi : la finalité du contrat**
- **Mutation des politiques d'insertion et gouvernance : vers des ruralités innovantes**

...et entend répondre à l'un des 4 enjeux de demain définis au cours des Assises :



Thématique concernée : Logique de parcours, accompagnement et allocation : défi du non-recours

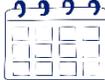
Fiche-action n°1 : Elaborer une campagne d'information valorisante à la fois pour le dispositif RSA et pour les personnes accompagnées

QUOI ?		QUEL EST LE PUBLIC CIBLE ?
<p>Une campagne d'information avec plusieurs canaux : affichage, flyers ou plaquettes, diffusion radio ou télévision, clips, réseaux.</p> <p>Rendre informelles des actions collectives, des lieux d'échanges entre acteurs de terrain, associations caritatives et personnes bénéficiaires du RSA.</p> <p>Pour avoir un recueil de l'éligibilité (lutte contre le non-recours) et banaliser le dispositif.</p>		  <p>Tout public adulte</p>
QUI EST LE RESPONSABLE DE L'ACTION ?	QUELS SONT LES CONTRIBUTEURS MOBILISES ?	
<p>Conseil départemental (affichage) </p> <p>Lieux et actions collectives : tous les acteurs</p>	<p>CAF, MSA </p> <p>Collectivités territoriales</p> <p>Partenaires de l'action sociale et de l'insertion professionnelle</p>	

 Prévention et défi du non-recours : « aller vers » et « faire avec »

Fiche-action n° 2 : Développer des moyens de communication adaptés, en lien avec les partenaires

QUOI ?	QUEL EST LE PUBLIC CIBLE ?
<p>Deux niveaux de communication à travailler :</p> <ol style="list-style-type: none">1. En amont : sur le public potentiellement bénéficiaire du RSA pour éviter le non-recours<ul style="list-style-type: none">- Proposer des supports d'information identiques quel que soit le lieu (panneaux ou affichette) : infographie unique, uniformisation, supports mis à dispo dans des lieux clefs : médecins, urgences, postes de police, MDS, maisons France services, pôle emploi, mission locales, associations caritatives, CCAS, Communautés de communes- Reprenre les chemins d'accès des sites web des institutions pour les rendre plus accessibles/lisibles + insérer liens vers sites RSA- Travailler des supports d'orientation à destination des associations caritatives : vers MDS/CAF pour les ouvertures de droits- Développer des spots publicitaires sur les radios : diversifier les sources pour s'adapter à la diversité des publics (radios locales, mais pas que) + publications « flash » sur les réseaux sociaux- Systematiser la chaine d'information par SMS pour les personnes déjà prises en charge : infos sur les changements en cours, sur la mise en place d'actions collectives2. Auprès des nouveaux entrants dans le dispositif (après l'ouverture des droits)<ul style="list-style-type: none">- Etendre l'expérimentation de la matinale RSA (menée à titre expérimental pour pallier le manque d'information pour nouveaux bénéficiaires) Proposition : avant premier contact, les nouvelles matinales permettront de rencontrer autour d'un petit déjeuner sans obligation le secrétariat RSA, d'accueil et matinales, la chargée d'insertion, le coordinateur de parcours (= ensemble des parties prenantes). Objectif : alléger le fait de venir dans un service social et donner de l'information « <i>on n'est pas qu'un service social, ça peut être convivial</i> ». <u>Proposition</u> : Etendre cette action au niveau des partenaires : intégrer mission locale + pôle emploi sur ce temps-là	 <ul style="list-style-type: none">- Les publics en amont- Les publics déjà pris en charge- Les acteurs associatifs

QUI EST LE RESPONSABLE DE L'ACTION ?	QUELS SONT LES CONTRIBUTEURS MOBILISES ?
<p>La DISA au niveau central pour assurer la cohérence sur l'ensemble du territoire.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les partenaires chez qui on va diffuser : pôle emploi, MILO, MDS, MSAP, CAF, MSA, Communauté de Communes, Communes, CCAS - Tout point d'accueil du public mais aussi lieux comme les urgences, le poste de police, etc. => pas que les lieux où se trouvent les assistants sociaux 
QUELLES SONT LES ETAPES ET ECHEANCES DE L'ACTION ?	
<p>Étapes : futur proche</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Pour les matinales mêlant les acteurs pôle emploi et les missions locales : Etape préalable : négociation du CD avec Pole emploi et Mission locale pour intervention sur ces temps-là => besoin d'une convention/d'institutionnaliser l'action. 2. Création outils de communication : juillet 2022 	
RESSOURCES A MOBILISER	
<ul style="list-style-type: none"> - Revoir organisation site web => développeur DOSIN - Ressource communication DISA - Système de SMS ? => plutôt la DOSIN - Expérimentation => la DISA (+ équipe MDS mobilisées sur place) <p>Organisation pratico pratique se joue dans chaque MDS avec des publics très différents => MDS garde la main sur la mise en œuvre mais</p> <p>ATTENTION à ne pas être que dans les budgets MDS</p> 	

 **Mieux se connaître : une chaîne de l'insertion au service d'un parcours d'accompagnement global**

Fiche-action n°3 : Repenser le premier accueil et l'ouverture des droits RSA en évitant que l'ensemble de la démarche soit dématérialisé, en retravaillant les courriers d'information et d'ouverture des droits et en favorisant les rencontres en présentiel

QUOI ?		QUEL EST LE PUBLIC CIBLE ?
<p>La charte de confiance, confidentialité des échanges.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le public concerné doit pouvoir être mis en confiance pour signer une charte et s'engager avec un professionnel. On ne peut avancer si la confiance n'y est pas. - Travail de contact dans un lieu fixe ou itinérant. - Créer un collectif de professionnels autour du bénéficiaire - Automatisation des droits sans questionnaire pénible. 		<p>Professionnels et personnes bénéficiaires du RSA</p>
QUI EST LE RESPONSABLE DE L'ACTION ?	QUELS SONT LES CONTRIBUTEURS MOBILISÉS ?	
<p>CD32</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Les « Ambassadeurs » : bénéficiaires rémunérés, indemnité symbolique - Les professionnels - Les institutions - Les associations 	
QUELLES SONT LES ETAPES ET ECHEANCES DE L'ACTION ?		RESSOURCES A MOBILISER
<p>Étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Charte de confiance & engagement 2. Former les acteurs au plus vite à l'accompagnement et au suivi des ambassadeurs. La formation pourrait être permettre notamment de définir les messages clés que transmettront les ambassadeurs. 3. Partager les informations 4. Rendre accessibles les informations <p>Echéances : Dès maintenant</p>  		<p>Moyens humains : Les professionnels du territoire Les personnes bénéficiaires du RSA</p>

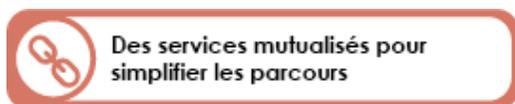
Fiche-action n°5 : Améliorer la communication et l'info « Aller-vers »

QUOI ?		QUEL EST LE PUBLIC CIBLE ?
1. Non stigmatisation : changer le vocabulaire, proposition : revenu de solidarité d'action citoyenne 2. « Aller-vers » : mise en place d'un système de bus (confidentialité, au plus près) 3. Communiquer au sein de cinéma, pub télé ou radio Mettre en avant les réussites		  <ul style="list-style-type: none"> - Public RSA - Agriculteurs - Territoires enclavés - Problème accès internet
QUI EST LE RESPONSABLE DE L'ACTION ?	QUELS SONT LES CONTRIBUTEURS MOBILISES ?	
Acteurs locaux Acteurs nationaux (pôle emploi) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mairies, conseillers municipaux - Associations caritatives (affiches) - Médias : HitFm32, Ciné 32 - « Ambassadeurs RSA » : rémunérés pour le temps de « mission » 	


Prévention et défi du non-recours :
« aller vers » et « faire avec »

Fiche-action n°7 : Renforcer les moyens dédiés d'accompagnement et outiller les travailleurs sociaux

QUOI ?		QUEL EST LE PUBLIC CIBLE ?
<p>Le renforcement des moyens et l'outillage des travailleurs sociaux passent par plusieurs volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Davantage d'interconnaissance entre professionnels : reprise des petits déjeuners de l'insertion et des matinales - La mise en place d'un annuaire commun consultable par les travailleurs sociaux et les partenaires - Être outillé d'un logiciel informatique commun pour suivre le parcours des personnes (point de vigilance : RGPD) - Être outillé d'un logiciel pour les allocataires MSA* (comme le Conseil Départemental d'Accès au droit CAF) - Bénéficiaire de formations : <ul style="list-style-type: none"> o Autour du parcours d'accompagnement o Sur l'empathie o Formation partagée MDS/partenaires/opérateurs pour harmoniser les pratiques et le partage d'informations 		  <ul style="list-style-type: none"> - Les travailleurs sociaux - Les partenaires
QUI EST LE RESPONSABLE DE L'ACTION ?	QUELS SONT LES CONTRIBUTEURS MOBILISÉS ?	
<p>Un référent désigné dans chaque structure pour actualiser l'annuaire et diffuser des informations à ses équipes</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - MDS (secrétaires et assistantes sociales de secteur) - Partenaires 	



*Cet accès au logiciel pour les allocataires MSA existe déjà

Fiche-action n° 8 : Instaurer et garantir un système de référent unique

QUOI ?		QUEL EST LE PUBLIC CIBLE ?
<p>Le référent unique, qu'est-ce que c'est ? Un exemple = Conseiller Maison de Services Au Public (MSAP) </p> <p>Action : <u>un référent unique</u> qui serait capable d'accompagner le public cible RSA vers les différentes structures (sociales et insertion) en s'appuyant sur <u>une plateforme numérique</u> : boîte à outils des différentes démarches et actions à réaliser selon les partenaires</p>		<p></p> <p>Demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants qui s'interrogent sur les dispositifs d'insertion</p>
QUI EST LE RESPONSABLE DE L'ACTION ?	QUELS SONT LES CONTRIBUTEURS MOBILISÉS ?	
<p>Le Conseil départemental </p>	<p>Financeurs « au chapeau » </p>	

 Des services mutualisés pour simplifier les parcours

Fiche-action n°10 : Instaurer une « valise des droits » / un « kit des droits » pour assurer un meilleur accompagnement

QUOI ?	QUEL EST LE PUBLIC CIBLE ?
<p>Le « passeport des droits » est composé de plusieurs documents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Livret d'actions collectives - Livret d'accueil (MDS) : présentation des missions des MDS (pôles, coordonnées, horaires, organigramme, localisation, rôle des professionnels par secteur d'activité etc) - Plaquette d'informations sur les droits et devoirs qui détaille toutes les aides et possibilités d'accompagnement - Un agenda format passeport à donner aux bénéficiaires qui ouvrent droit au RSA pour qu'ils puissent renseigner les informations dont ils ont besoin dans le cadre de leur accompagnement (l'adresse mail, les identifiants etc) <ul style="list-style-type: none"> o A envoyer avec le courrier d'ouverture de droits <p>Remarque : nom à repenser car il s'agit plus d'une « valise » ou d'un « kit des droits », plutôt que d'un document unique auquel fait référence le « passeport ».</p>	  <ul style="list-style-type: none"> - Bénéficiaires du RSA
QUI EST LE RESPONSABLE DE L'ACTION ?	
<p>MDS</p> 	
RESSOURCES A MOBILISER	
<p>Moyens humains :</p> <p>MDS Service informatique DISA</p> 	

 Des services mutualisés pour simplifier les parcours

Fiche-action n°11 : Favoriser les temps d'échanges de pratiques et le partage de conseils entre professionnels

QUOI ?	QUEL EST LE PUBLIC CIBLE ?
<p>Détaillez l'action le plus possible</p> <p>1. Développer un annuaire numérique des structures du territoire : qui fait quoi ? Comment ? CAF, MSA, CPAM, MDS, Missions locales, MDPH</p> <p>Outil alimenté par l'ensemble des structures</p> <p>Définir une personne en charge de le mettre à jour</p> <p>Annuaire très territorialisé : chacun se l'approprie</p> <p>Partir de l'existant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Profiter des commissions RSA pour recenser les structures (s'appuyer sur le poste de coordinatrice) - Reprendre les fiches d'identité dans les PDI <p>Reprendre la base des CLIC base mais à savoir si transversal/reprise de certains éléments</p> <p>Etape : que les partenaires aient accès à cette matière</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Pourrait s'intégrer dans le cartable d'insertion : intranet outil ressource => outil en interne ⇒ Ou repartir du Site Gers solidaire : Partie accessible à tous + Partie professionnelle => en faire une porte d'entrée ? Spécifique sur les questions sociales => lieu unique <p>2. Mettre en place un laboratoire d'idées pour créer des événements. un événement par an ou deux pour créer de la dynamique => faire du lien entre les partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Objectif : recherche de cohérence entre toutes les structures d'insertion et les institutionnels - Réseau opérateurs du territoire qui s'associent : concert, résidence d'artiste <p>Mettre en place un Comité de pilotage.</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ <u>Intérêt COPIL</u> : dans un partenariat se pose la question de la légitimité, COPIL permet de régler les enjeux de chef de file. COPIL intéressant pour former un collectif, avec une équipe qui porte le projet Sinon qui invite et avec quelle légitimité Equipe COPIL pressentie : référents insertion dans chaque institution 	 <p>Annuaire : à destination des professionnels</p> <p>Laboratoire d'idée/événement : tous les professionnels insertions dans les institutions</p>

3. Faire des formations décloisonnées autour de l'insertion :

Objectif : échanger autour des pratiques dans un cadre intéressant : méthodologie d'action collective par exemple (ex. dans le passé, formation méthodologique d'info en individuel décloisonné, ex : structure d'IAE, chacun parle de sa pratique)

Pas en interne formation sur le parcours (surtout sur protection de l'enfance, sur les statuts) / Sortir des formations avec seuls fonctionnaires territoriaux CNFPT (Centre national de la Fonction publique territoriale) PE : existe des formations sur l'accompagnement

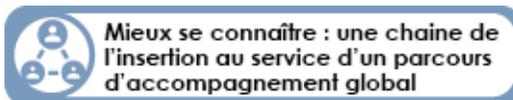
⇒ Besoin de clarifier l'offre de formation + besoin d'une validation (fortes contraintes autour de la formation)

4. Favoriser les permanences au sein même des MDS : CAF, MSA, MDS, CPAM, France Service, Pôle emploi => pour échanger

QUI EST LE RESPONSABLE DE L'ACTION ?

- Laboratoire d'idées => Comité de pilotage
- Catalogue de formation

QUELS SONT LES CONTRIBUTEURS MOBILISÉS ?



Fiche-action n°12 : Renforcer les liens entre les référents RSA et les professionnels de la MDPH

QUOI ?		QUEL EST LE PUBLIC CIBLE ?
<p>Permettre une meilleure connaissance des acteurs, favoriser et fluidifier les échanges. L'action se décompose en plusieurs volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La présentation réciproque MDPH / Référents RSA des missions et de l'organisation de chacun - L'identification des points de convergence et besoins de chacun : à quelle étape du parcours on peut se coordonner et intervenir ensemble... - Evaluer l'opportunité de mettre en place une procédure de partenariat pérenne : par exemple identifier un interlocuteur dédié, un mode de saisine et de prise de contact particulier 		  <p>Référents RSA et Instructeurs de droit et évaluateurs MDPH</p>
QUI EST LE RESPONSABLE DE L'ACTION ?	QUELS SONT LES CONTRIBUTEURS MOBILISES ?	
<p>Co-portage Conseil départemental du Gers et la MDPH</p> 	<p>Référents RSS, Instructeurs de droit et évaluateurs MDPH Chef.fe.s de MDS, professionnels des CLIC</p>  <p>Nécessité d'élargir à l'ensemble des professionnels de l'action sociale du département et partenaires du Service public de l'emploi (Pole Emploi/Cap emploi et Mission Locale)</p>	
QUELLES SONT LES ETAPES ET ECHEANCES DE L'ACTION ?		
<p>Étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rencontre des responsables 2. Présentation réciproque avec un format à déterminer (par exemple : réunion ou colloque) 3. Identification des points de convergence et besoins 4. Evaluation de l'opportunité de définir une procédure adaptée pour garantir la pérennité des liens 5. Evaluation de l'opportunité de participer aux instances existantes (équipes pluridisciplinaires, Commissions) 		<p>Echéances :</p> <p>A déterminer ultérieurement.</p> <p>Environ 1 année.</p> 

RESSOURCES A MOBILISER

Moyens humains :

Les contributeurs cités.

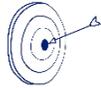
Moyens matériels :

Supports de présentation utilisés lors des rencontres, documents d'information



Mieux se connaître : une chaîne de l'insertion au service d'un parcours d'accompagnement global

Fiche-action n° 14 : Mettre en place ou renforcer les actions collectives auprès des personnes accompagnées

QUOI ?	QUEL EST LE PUBLIC CIBLE ?
<p>Communiquer mieux sur les actions existantes</p> <p>Actions envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecran dans les salles d'attente des différents lieux d'accueil du public : MSA, Cap emploi, MDS etc. en mutualisant les moyens - Réalisation d'un film témoignage, présenté lors de réunions d'information collective - Parrainage/témoignage par des personnes qui ont déjà participé Exemple MSA : film de paroles. Idem exemple de Renc'art - Flyers, livrets, presse, radio - Un espace dédié sur le site internet du Département - Page Facebook - Réseaux sociaux - Forum, journée ludique - Utiliser les outils informatiques (mail, SMS ...) 	<div style="text-align: center;">   </div> <p style="text-align: center;">Les bénéficiaires du RSA</p>
QUI EST LE RESPONSABLE DE L'ACTION ?	QUELS SONT LES CONTRIBUTEURS MOBILISES ?
<p>Soit un « pot commun » (équipe : AS, chargé d'insertion, secrétariat, bénévoles, personnes bénéficiaires RSA) Soit une association support Soit la DISA</p> <div style="text-align: center;">  </div>	<p>Les équipes insertion Le département Inter-partenaires et co-construction</p> <div style="text-align: right;">  </div>

QUELLES SONT LES ETAPES ET ECHEANCES DE L'ACTION ?

Étapes :

1. Un stand au salon TAF (Travail Avenir Formation)
2. 1 réunion partenariale « communication » + particulier témoin



Echéances :

Novembre 2021

Dans les 3 mois



RESSOURCES A MOBILISER

Moyens humains :

1 personne référente

Moyens matériels :

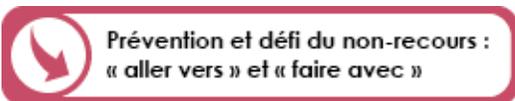
Augmenter le nombre de salles à disposition



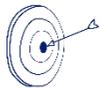
Prévention et défi du non-recours :
« aller vers » et « faire avec »

Fiche-action n°15 : Développer et renforcer la participation des bénéficiaires du RSA à l'organisation et à la mise en œuvre du dispositif, faire remonter et partager la parole des personnes à travers une base de données de témoignages

QUOI ?	QUEL EST LE PUBLIC CIBLE ?
<p>Réfléchir à une autre dénomination que « bénéficiaire du RSA » (dans un sens plus acteur du dispositif et du parcours)</p> <p>1. organisation régulière, dans un cadre informel (« hors cadre ») du type petits déjeuners, repas, cafés, moments d'échange avec une mixité de publics, favorisant le recueil de toutes les paroles et le débat</p> <p>2. Présence dans les instances « officielles » sous forme de « comité de pilotage » ou « collègue » ou « commission »</p>	  <ul style="list-style-type: none"> - Personnes bénéficiaires des minima sociaux ou plus généralement des personnes en situation de fragilité - Les associations - Les institutions participantes au dispositif
QUELS SONT LES CONTRIBUTEURS MOBILISES ?	
<p>Les mêmes que le public cible</p>	
QUELLES SONT LES ETAPES DE L'ACTION ?	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Définir les formats de ces moments 2. Définir l'échelle territoriale (MDS) 3. Constituer le comité de pilotage 4. Lancer une « campagne d'information » 	
RESSOURCES A MOBILISER	
<p>Moyens humains : Agents du CD, associations, services civiques</p>	



Fiche-action n°16 : Former des professionnels à la participation des bénéficiaires du RSA au dispositif d'insertion pour en faire une culture collective de travail

QUOI ?	QUEL EST LE PUBLIC CIBLE ?
<p>Formation des professionnels assurée par un organisme pour l'animation de groupes avec des outils de travail communs (photo langage, etc.)</p>  <p>Pour mettre en place la participation des personnes bénéficiaires du RSA :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en place des actions collectives communes (ateliers savoir être, valeurs) : Pôle emploi / MDS ; MDS / CI ; CI / Pôle emploi ○ Aller-vers les personnes bénéficiaires du RSA : développement social local ○ Créer des liens sur des temps de partage / d'activités communes entre les bénéficiaires et les professionnels (exemple : sortie à la montagne, sortie pour un repas, sortie culturelle...) ○ Ouvrir les actions collectives à tous les publics (ASS, AAH, PI, RSA...) pour décroïsonner, casser les préjugés et faciliter les échanges ○ Groupe de travail expérimental ○ Sondage ○ Boite à idées 	 <ul style="list-style-type: none"> - Les professionnels - Les personnes bénéficiaires du RSA
QUELLES SONT LES ETAPES DE L'ACTION ?	
<p>Etapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Etat des lieux : avant de former les professionnels, avoir une bonne connaissance des problématiques du territoire et des besoins des personnes 2. Favoriser la connaissance des professionnels et des missions de chacun pour mieux orienter les bénéficiaires vers les actions collectives. Exemple : distribution du Livret de l'offre d'insertion du Département du GERS 3. Décroïsonner et partager avec les acteurs (missions locales, Pôle emploi, Cap emploi, ACI, MDS) : études de situations conjointes 	

RESSOURCES A MOBILISER

Moyens humains :

- **Besoin de moyens suffisants, humains et techniques**, pour effectuer des temps d'échanges informels et des actions collectives. La charge de travail est souvent trop importante pour pouvoir libérer du temps.
- **Développer les modes de garde** pour permettre aux parents de participer à des démarches de participation

Budget de l'action et co-financements envisagés :

Financements DAST et PDI pour aider à la mobilité



Prévention et défi du non-recours :
« aller vers » et « faire avec »

Thématique concernée : Remobilisation et retour vers l'emploi : la finalité du contrat

Fiche-action n°4 : Rapprocher les chargés d'insertion des structures d'insertion en termes de complémentarité et de préparation à l'emploi

QUOI ?	QUEL EST LE PUBLIC CIBLE ?
<p>Plusieurs actions sont envisagées pour rapprocher les chargés d'insertion des structures d'insertion en termes de complémentarité et de préparation à l'emploi :</p> <p><u>Sur l'interconnaissance</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Retour des petits déjeuners de l'insertion pour favoriser l'interconnaissance / s'identifier les uns les autres (une fois par trimestre en changeant de lieu à chaque fois) <p><u>Les outils à développer entre chargés d'insertion et structures d'insertion</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des supports vidéo et écrits aux chargés d'insertion pour qu'ils puissent présenter les différents chantiers d'insertion aux personnes bénéficiaires du RSA - Organiser des visites groupées des chantiers d'insertion avec : les personnes concernées, les chargés d'insertion, et des bénéficiaires de chantiers d'insertion - Permettre le témoignage de bénéficiaires de chantiers d'insertion : par exemple, organiser des ateliers avec d'anciens bénéficiaires et des personnes accompagnées actuellement pour favoriser les échanges entre personnes concernées, parler de son expérience, pouvoir s'exprimer plus facilement sur ses craintes éventuelles <p><u>Sur l'accompagnement des personnes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Formaliser les rencontres de suivi à 3 (personnes accompagnées, Chargée d'insertion, ASP) : élaborer un protocole <ul style="list-style-type: none"> o Renforcer l'accompagnement dans les 4 premiers mois via des points plus réguliers à 3 - Face à la charge administrative : simplifier / éclaircir les démarches 	 <ul style="list-style-type: none"> - Les Bénéficiaires du RSA - Les professionnels - Les structures d'insertion
QUI EST LE RESPONSABLE DE L'ACTION ?	QUELS SONT LES CONTRIBUTEURS MOBILISES ?
<p>Accompagnants socio professionnel, conseillers en insertion Chargé d'insertion (MDS) Bénéficiaires du RSA</p>	

Fiche-action n°17 : Mettre en place un système de tutorat entre personnes bénéficiaires de RSA et celles ayant trouvé un emploi

QUOI ?		QUEL EST LE PUBLIC CIBLE ?
<ul style="list-style-type: none"> - Avoir un vocabulaire commun et compréhensible - Organiser des temps d'échange informels hors institution : convivialité nécessaire - Pas forcément un accompagnement sur l'emploi : autres aspects <p>Existant : « un temps pour moi » qui a évolué récemment A venir : Défi insertion numérique soutenu par la Fédération des acteurs de la solidarité. Objectif : accompagnement pair à pair au sein des structures de l'IAE sur l'utilisation des outils numériques</p>		  <p>Bénéficiaires du RSA et des minima sociaux plus largement</p>
QUI EST LE RESPONSABLE DE L'ACTION ?	QUELS SONT LES CONTRIBUTEURS MOBILISES ?	
<p>Conseil départemental Personne opérationnelle : référent tutorat</p> 	<p>Des personnes anciennement accompagnées dans le dispositif</p> 	
QUELLES SONT LES ETAPES DE L'ACTION ?		
<p>Etapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Evaluer les besoins des territoires + expérimentation 2. Nommer des référents professionnels Formation préalable du tuteur/de la tutrice grâce au référent + mobiliser un livret Mobilisation des référents tuteurs : sur la base du bénévolat ? Dans le contrat ? Ou peut-être forme de rétribution financière ? 3. Parrainage par un salarié anciennement accompagné pour partager son parcours, conseil 4. Rencontre entre tuteurs/ambassadeurs 		

RESSOURCES A MOBILISER

Moyens humains :

Référent tutorat : accompagne les personnes qui seront tutrices, forme et suit

Référent : pas forcément un travailleur social, un formateur insertion, ... besoin de connaissances sur le domaine de l'insertion et de l'entreprise.

Budget de l'action et co-financements envisagés :

Défraiement : financement pour compenser les frais de rémunération de certains tuteurs



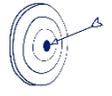
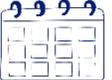
Prévention et défi du non-recours :
« aller vers » et « faire avec »

Fiche-action n°18 : Placer la santé mentale au cœur de l'accompagnement sans stigmatiser les personnes

QUOI ?	QUEL EST LE PUBLIC CIBLE ?
<ul style="list-style-type: none"> - Avoir 10 psychologues dans les MDS car une seule présente pour 7.000 personnes - Activités en groupes - Clé des champs - Système d'ambassadeurs - Système d'engagement avec caution restituée après action - Bilan de santé gratuit CPAM Repérer les personnes isolées au cours de journées d'information 	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">   </div> <ul style="list-style-type: none"> Personnes isolées - Personnes avec une dépendance (drogue) - Toute autre personne concernée
QUELS SONT LES CONTRIBUTEURS MOBILISES ?	
<ul style="list-style-type: none"> - Psychologues/infirmières psychologues - Associations - Conseil départemental, DDETS-PP et Communautés de communes <div style="text-align: right;">  </div>	


Mieux se connaître : une chaîne de l'insertion au service d'un parcours d'accompagnement global

Fiche-action n°19 : Améliorer et développer l'offre de mobilité à travers la mutualisation des réseaux existants

QUOI ?		QUEL EST LE PUBLIC CIBLE ?
<p>Mettre en place une multitude de petites solutions personnalisées : peut-être pas pertinent de trouver des grandes solutions communes à tous. Bénéficiaires très différents les uns des autres.</p> <p>Plusieurs dispositifs mis en avant (non exhaustif, à compléter avec l'état des lieux de l'étape 1)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Auto-école sociale - Covoiturage à coût réduit - Créer emploi de taxi - Faciliter location voiture avec et sans permis - Solutions vélo qui peuvent aider à la remobilisation : activité physique modérée, qui peut se faire en groupe, permet de bouger les gens, créer un moyen de déplacement et remobilise (« mobilité psychique », créer du lien, se rencontrer) - Microcrédit social pour financer les voitures - Garage social 		  <p>Public le plus éloigné de l'emploi</p>
QUI EST LE RESPONSABLE DE L'ACTION ?	QUELS SONT LES CONTRIBUTEURS MOBILISES ?	
<p>L'ensemble des acteurs publics et privés coordonnés par le CD32</p> 	<p>Employeur public ou privé Commission départementale Région Etat</p> 	
QUELLES SONT LES ETAPES ET ECHEANCES DE L'ACTION ?		
<p>Étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Etat des lieux de l'ensemble des pratiques : Évaluer ce qui existe et ce qui peut être répliqué 2. Communication sur l'existant 3. Réfléchir à un parcours plus individualisé 4. Instituer un référent mobilité 		<p>Echéances :</p> <p>Maintenant, action à mettre en œuvre très rapidement !</p> 

RESSOURCES A MOBILISER

Moyens humains :

Créer un poste de référent mobilité.



Budget de l'action et co-financements envisagés :

En fonction des actions mises en place : évaluation du financement du projet.

- RSE, mécénat solliciter les entreprises : les acteurs qui pourraient être Co constructeurs des solutions de mobiliser
- Clause sociale dans les marchés publics



Ruralités innovantes :
circuits-courts et micro-projets

Fiche-action n° 20 : Développer des modes de garde répondant aux besoins du public

QUOI ?	
<p style="color: #008080;">Détaillez l'action le plus possible</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer des EAJE (Etablissement d'accueil de jeunes enfants) aux horaires atypiques - S'assurer qu'il y ait des assistantes maternelles qui acceptent les horaires atypiques - Le retour à l'emploi pour des personnes en insertion devrait être priorisé pour aider à trouver le mode de garde - Veiller à l'accompagnement individualisé avec une personne compétente - Identifier l'ensemble des aides financières pour aider à la prise en charge des modes de garde - Existence de dispositifs pour les 0-3 ans mais à diversifier sur certains territoires et à développer pour les 3-12 ans - Sociabiliser l'enfant grâce à la diversification des modes de garde - Développer les possibilités de modes de garde le dimanche - Sensibiliser les employeurs aux besoins des modes de garde (création crèches d'entreprise et interentreprises) - Diversifier les offres de services 	
QUI EST LE RESPONSABLE DE L'ACTION ?	QUELS SONT LES CONTRIBUTEURS MOBILISES ?
<ul style="list-style-type: none"> - CAF - DEF département du Gers - Communauté de communes - Les crèches - Les assistantes maternelles 	<ul style="list-style-type: none"> - La PMI (Protection maternelle et infantile) - Les assistantes sociales de secteur, MDS - La CAF - Le département - La communauté de communes - Les crèches - Les assistantes maternelles (site web Assmat) - Les employeurs
QUELLES SONT LES ETAPES DE L'ACTION ?	
<p style="color: #800080;">Étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le schéma départemental des services aux familles 	



Fiche-action n° 21 : Garantir l'accès et la formation aux outils dits numériques

QUOI ?		QUEL EST LE PUBLIC CIBLE ?
<p>L'accessibilité numérique est indispensable !!!</p> <p>Ouvrir les droits au-delà des seuls bénéficiaires du RSA (mixité tout public) Proposer un accès informatique dans chaque mairie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matériel - Wifi gratuit <p>Créer un guide papier + 1 plateforme numérique de recensement de l'offre d'accès et d'accompagnement Négocier des offres spécifiques d'abonnement auprès des opérateurs à moindre coût Mettre en place un pacte informatique Mettre en place des référents numériques</p>		 <p>Tout public : Demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, jeunes, + de 50 ans</p> 
QUI EST LE RESPONSABLE DE L'ACTION ?	QUELS SONT LES CONTRIBUTEURS MOBILISÉS ?	
<p>Le département</p> 	<p>Les associations d'accompagnement insertion Les opérateurs Gers numérique ?</p> 	
RESSOURCES A MOBILISER		
<p>Budget de l'action et co-financements envisagés : Possible de donner les moyens financiers aux associations d'insertion qui pourront proposer un accompagnement numérique aux bénéficiaires.</p> <p>Inscription dans le PDI</p>		

 Des services mutualisés pour simplifier les parcours

Fiche-action n°22 : Développer et fluidifier l'offre de formation notamment pré qualifiante et qualifiante, pour la rendre plus accessible, sur l'ensemble du territoire, autour des métiers en tension (ex : aide à la personne, hôtellerie restauration, agriculture, bâtiment ...) pour répondre aux besoins du territoire.

QUOI ?	
<ul style="list-style-type: none"> - Identification des métiers en tension - Rendre accessibles financièrement les formations au-delà du financement - Accès à l'information sur les formations et accompagnement individualisé et de proximité - Valoriser les métiers (ateliers, intervention d'employeurs.) - Développer le lien partenarial entre entreprises (centres de formations) - Développer l'offre de formation « en emploi » (contrats de professionnalisation/alternance, POEI, immersion...) - Permettre la mise en relation entre travailleurs en situation de handicap et entreprises (identifier les capacités avant formation) 	
QUI EST LE RESPONSABLE DE L'ACTION ?	QUELS SONT LES CONTRIBUTEURS MOBILISES ?
<p>Région a la compétence formation</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Centres de formation - Agences d'intérim (FASTT) - Entreprises concernées - Pôle emploi - Les chambres spécialisées (CMA,CCI...) + structures d'accompagnement : MiLo, CAP Emploi, SIAE, MDS... 
QUELLES SONT LES ETAPES DE L'ACTION ?	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Identification des besoins du public et des entreprises 2. Mises en relation entreprises/centres de formation (via une charte ?) 3. Développement des solutions (+ de Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle, + d'immersion, + de contrat pro, alternance...) 4. Communication 	



 **Mieux se connaître : une chaîne de l'insertion au service d'un parcours d'accompagnement global**

Fiche-action n°23 : Impliquer davantage les employeurs dans le parcours d'insertion, via un système de parrainage

QUOI ?	QUEL EST LE PUBLIC CIBLE ?
<p>1. <u>Les actions en amont</u> : pour impliquer plus les employeurs, créer en amont des leviers pour faciliter la mise en relation entre employeurs et publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des rencontres avec membres du service public de l'emploi et les entreprises => meilleure connaissance des publics  - Accompagner employeurs au changement de paradigme : pour sortir de l'urgence, besoin de recrutement. Métiers en tension : demandeurs d'emploi sont disponibles : travail à faire avec des consultants en ressources humaines - Intégrer l'entreprise dans un processus global de l'insertion (entreprise comme partie intégrante du processus d'insertion) : ne pas mettre l'entreprise face au système de l'insertion mais la mettre dedans : faire de l'entreprise une partie prenante. Quand on est en bout de chaîne, c'est un problème. Rassurer l'employeur: si problème, il sera soutenu collectivement par toute la chaîne de responsabilité collective. - Rendre le processus lisible : pour les acteurs et pour les entreprises. Se projeter va permettre de faciliter un sentiment d'appartenance - Identifier les intérêts des entreprises en les interrogeant dans un <u>groupe de partage de dirigeants d'entreprises pour qu'ils puissent partager leur intérêt, partir de leurs besoins</u> <i>cf. campus de l'inclusion, regroupement de 15 entreprises qui font de l'inclusion autour de 4 valeurs, dont l'insertion, action de 6 mois qui permet de créer du lien) => lieu facilitateur ?</i> <p>A accepter par les entreprises : être sur un temps plus long, intégrer les personnes qu'il faut monter en compétence, notion d'engagement vers approche qualitative et surtout question du rapport à l'échec : peut déstabiliser => désamorcer en trouvant des plans B /solutions rapidement</p> <p>2. <u>Les actions directes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser Outil GIEQ : groupement employeurs qui s'adresse à des publics en difficulté d'insertion en proposant parcours d'insertion pour les intégrer dans les entreprises qui ont des besoins structurels => outil RH qui existe - Mettre en place réunion de sensibilisation pour les entreprises qui ont des problèmes de recrutement sur ce type d'outil 	 <p>Employeurs, chargés d'insertion, publics en réinsertion et tous les acteurs de la chaîne de l'insertion</p>

- **Tuteur en entreprise**, leur faciliter l'accès à la formation
 - **Club de parrains et marraines** ; auprès des employeurs pour **faciliter les connexions entre publics en insertion et employeurs. Gens neutres avec expériences diverses : facilitateur, médiateur**
- ⇒ Existe à la mission locale mais besoin de renouveler le stock de parrains, artisans à la retraite passionnés qui aident les jeunes => voie facile d'accès, à voir comment on peut alimenter ce service là

QUI EST LE RESPONSABLE DE L'ACTION ?

- Département
- Missions locales
- Un groupement d'employeurs (en fonction des projets en cours sur le territoire)



QUELS SONT LES CONTRIBUTEURS MOBILISES ?

- Groupes de partage de dirigeants déjà sensibles à l'insertion
- Les outils GEIQ
- Un club de parrains et de marraines
- Des animateurs et référents dans chaque structure dédiée à des actions de communication et de coordination



QUELLES SONT LES ETAPES ET ECHEANCES DE L'ACTION ?

Etapes :

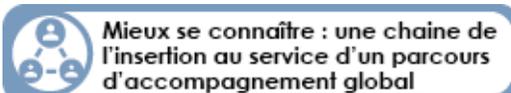
1. Mise en place des actions
2. Temps d'évaluation et de partage d'expérience



RESSOURCES A MOBILISER

Moyens humains :

Mobilisation Club parrains et marraines de la mission locale (pour le renouveler + prendre en exemple pour d'autres clubs)



QUI EST LE RESPONSABLE DE L'ACTION ?	QUELS SONT LES CONTRIBUTEURS MOBILISES ?
Etat, Conseil départemental 	<ul style="list-style-type: none"> - Structures d'insertion - Conseil départemental (MDS) - Pôle emploi - Bénéficiaires du RSA - Appui de professionnels dans le champ de la santé - Modes de garde 
RESSOURCES A MOBILISER	
<p>Budget de l'action et co-financements envisagés :</p> <p>Réponses aux appels à projets départementaux</p> <p>⇒ Nécessité d'avoir un interlocuteur facilitateur pour bénéficier du marché</p> 	


Mieux se connaître : une chaîne de l'insertion au service d'un parcours d'accompagnement global

Fiche-action n° 31 : Sensibiliser les professionnels de l'insertion au levier de l'action culturelle pour faciliter les parcours des personnes

QUOI ?	QUEL EST LE PUBLIC CIBLE ?
<p>Sensibiliser et valoriser les actions culturelles</p> <p>Volet sensibilisation/formation : Sensibiliser les directeurs de MDS et les élus sur les droits culturels : Conférence sur les droits culturels et intervention d'un sociologue auprès des MDS et des élus Mettre en place des appels à projets départementaux spécifiquement pour les professionnels de la culture Sensibiliser les professionnels des MDS au travers de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Témoignages des bénéficiaires du RSA qui ont participé à l'action culturelle - Journée de pratique/sensibilisation dédiée aux travailleurs sociaux <p>Volet communication/valorisation : Au sein des MDS, optimiser la communication interne/externe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffusion de supports vidéo - Affichage - Equipe dédiée et mutualisation des compétences - Une journée au sein de chaque MDS pour valoriser les actions collectives - Une journée de restitution à Auch de toutes les actions (spectacles réalisés sur les territoires) et temps de rencontre autour de la culture 	 <p>Elus MDS : directeurs et professionnels</p>
QUI EST LE RESPONSABLE DE L'ACTION ?	QUELS SONT LES CONTRIBUTEURS MOBILISES ?
<p>Le département (cf. PDI et action sociale) </p>	<p>Les associations culturelles Les MDS </p>

QUELLES SONT LES ETAPES DE L'ACTION ?

Étapes :

1. Journée annuelle au sein de chaque MDS



RESSOURCES A MOBILISER

Moyens humains :

1 personne référente

Moyens matériels :

Augmenter le nombre de salles



Prévention et défi du non-recours :
« aller vers » et « faire avec »

Thématique concernée : Mutation des politiques d'insertion et gouvernance : vers des ruralités innovantes

Fiche-action n°25 : Renforcer le service public universel proposé décloisonné en termes d'âge

QUOI ?		QUEL EST LE PUBLIC CIBLE ?
<p>Renforcer l'existant Ouvrir les Maisons des Solidarités aux partenaires et clarifier les missions de chacun</p>		  <p>Tout le monde du pré-natal au post mortem</p>
QUI EST LE RESPONSABLE DE L'ACTION ?	QUELS SONT LES CONTRIBUTEURS MOBILISES ?	
<p>Département chef de file des missions d'action sociale</p> 	<p>Département Service public de l'Emploi Région CAF, MSA et CPAM Ateliers et Chantiers d'Insertion et monde des entreprises Agence régionale de Santé Centres sociaux</p> 	
QUELLES SONT LES ETAPES ET ECHEANCES DE L'ACTION ?		
<p>Étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Disposer de locaux adaptés 2. Rencontrer les partenaires pour une démarche commune 		<p>Echéances :</p> <p>5 ans</p> 

RESSOURCES A MOBILISER

Moyens humains :

Partenaires déjà présents : partenaires sociaux, partenaires de la santé, entreprises, Région

Moyens matériels :

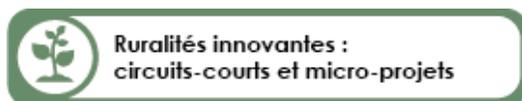
Prêt de locaux ou mutualisation de locaux



Mieux se connaître : une chaîne de l'insertion au service d'un parcours d'accompagnement global

Fiche-action n°26 : Définir une stratégie Etat/Département (infra-départementale) d'opportunités d'emploi pour créer une passerelle entre les bénéficiaires et une activité économique territoriale de proximité

QUOI ?	QUEL EST LE PUBLIC CIBLE ?
<p>Innovation : besoin que ça vienne d'abord des entreprises sociales et solidaires D'abord une décision politique (territoriale : département et Etat)</p> <p>Cible : mobiliser les structures SIAE et entreprises de sous-traitance (ex. entreprises d'insertion) => car ont une sensibilité sociale S'appuyer sur partenariat entre entreprises classiques et entreprises d'insertion pour préparer les personnes à l'emploi Articuler avec les groupements d'employeurs qui ont des plans d'actions sur différents métiers. Parcours d'accès à l'emploi = mobiliser le public</p> <p>Outil GIEQ : projet pour travailler toute l'année sur certains métiers. Emploi à géométrie variable/chantiers d'insertion AI/volonté installation</p> <p>Les chambres consulaires pourront être mobilisées en fonction du projet du territoire. Mais ce n'est pas la première étape de l'action.</p>	<p>  Personnes en diff Public bénéficiaire (qui ne va pas à PE) Public précaire</p> <p>Point d'alerte : le public est en réalité beaucoup plus large que les seules personnes bénéficiaires du RSA, prendre en compte le niveau de revenu, de qualification et une précarité plus large, élargir aux bénéficiaires de la prime d'activité</p>
QUI EST LE RESPONSABLE DE L'ACTION ?	QUELS SONT LES CONTRIBUTEURS MOBILISES ?
<p> Politique territoriale (département et Etat)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pôle Emploi pour le repérage des publics - Groupements d'employeurs - Entreprises existantes, nouvelles entreprises, entreprises et structures d'insertion Besoins de formations locales, diversification (formules d'embauches différentes)



Fiche-action n°28 : Envisager le décroisement pour développer l'accompagnement dédié aux agriculteurs

QUOI ?		QUEL EST LE PUBLIC CIBLE ?
<p>Développer les liens entre les partenaires qui accompagnent les agriculteurs et agricultrices en créant une instance de coordination qui se réunit environ 1 fois par trimestre.</p> <p>Informier et accompagner les agriculteurs et agricultrices pour les soutenir dans leur activité et garantir leur santé physique et psychologique.</p>		  <p>Cible finale : agriculteurs en difficulté</p>
QUI EST LE RESPONSABLE DE L'ACTION ?	QUELS SONT LES CONTRIBUTEURS MOBILISES ?	
<p>Chambre d'Agriculture MSA</p> 	<p>MSA, Chambre d'Agriculture Service Agriculture et Transition écologique du Conseil Départemental Direction de l'insertion et des solidarités actives du Conseil Départemental ADEAR du Gers</p> 	
QUELLES SONT LES ETAPES DE L'ACTION ?		
<p>Étapes :</p> <p>Étape préliminaire : échanger avec les institutions et services concernés</p> <p>Sur l'instance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier une personne par structure qui aurait du temps pour développer cette coordination <p>Sur le volet d'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer le repérage des agriculteurs en difficulté éligibles à l'accompagnement - Informer les agriculteurs via des outils de communication adaptés : foire et marchés de producteurs, informations dans les newsletters ou revues adressées aux agriculteurs - Accompagner les agriculteurs sur le volet administratif pour les aider dans la réalisation des démarches - A plus long terme : Ouvrir automatiquement les droits aux RSA pour les agriculteurs 		



Sur le volet d'accompagnement :

- Faire connaître et multiplier les professionnels au service des agriculteurs en difficulté (Chambre d'Agriculture)
- Inciter la solidarité entre agriculteurs, le regroupement et la mutualisation des moyens et des points de vente. Par exemple sous le modèle des Fermes collectives
- Développer le service de remplacement agricole
- Proposer un système de parrainage entre agriculteurs

RESSOURCES A MOBILISER

Moyens humains :

Professionnels concernés des institutions et structures citées.



Ruralités innovantes :
circuits-courts et micro-projets

Fiche-action n° 29 : Expérimenter un revenu de base

QUOI ?		QUEL EST LE PUBLIC CIBLE ?
<p>DEBAT : c'est un choix de société, questionne les valeurs, valeur « travail » Questionne droits/devoirs ... contrat social ?</p> <p>Pour le groupe, définition du revenu de base = RSA sans contraintes ≠ revenu universel.</p> <p>Quel montant ? Inférieur au RSA ? Supérieur ? Quel impact sur les structures d'insertion ?</p> <p>Revenu de base, pourquoi pas si ...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintien des moyens d'accompagnement portés aujourd'hui par le Département - Seule obligation : 1^{ère} rencontre avec présentation de l'éventail de possibles (cf. « les matinales » expérimentées à l'Isle Jourdain, a été mis en place, arrêté à cause de la crise sanitaire, pourquoi ne pas déployer sur tous les territoires ?) <p>Travail de fond à engager :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Revenu de base => Est-ce un renoncement, un revenu au rabais ? - Clarifier la mise en place - Identifier les problèmes et les solutions 		  <p>Les personnes de + 18 ans avec revenu inférieur à ? €</p>
QUI EST LE RESPONSABLE DE L'ACTION ?	QUELS SONT LES CONTRIBUTEURS MOBILISES ?	
Le Département	Les MDS et les structures d'insertion	
QUELLES SONT LES ETAPES ET ECHEANCES DE L'ACTION ?		
<p>Étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser ce qui s'est fait ailleurs : par exemple expérimentation dans le département de la Gironde 2. Sélectionner un territoire-test si lancement de l'expérimentation 		

RESSOURCES A MOBILISER

Moyens humains :

Budget de l'action et co-financements envisagés : Département + Etat



Prévention et défi du non-recours :
« aller vers » et « faire avec »

Fiche-action n°30 : Instaurer et garantir l'accès à des aides exceptionnelles lors du parcours et à l'occasion du retour à l'emploi⁴

QUOI ?		QUEL EST LE PUBLIC CIBLE ?	
<p>Réaliser un schéma départemental d'insertion (cf étapes et échéances) </p>		<p> Bénéficiaires Professionnels afin qu'ils puissent se servir de cette plateforme comme d'un outil de suivi, de connaissances.</p>	
QUI EST LE RESPONSABLE DE L'ACTION ?		QUELS SONT LES CONTRIBUTEURS MOBILISES ?	
<p>Département </p>		<p>Pôle emploi, MDS, Mission locale, CIDFF, CIAS : L'ensemble des acteurs sociaux et de d'insertion d'une communauté de communes. </p>	
QUELLES SONT LES ETAPES ET ECHEANCES DE L'ACTION ?			
<p>Étapes : </p> <p>1. Recenser l'ensemble des dispositifs locaux et nationaux existants sur le département (exemple : aller à la rencontre des assistantes sociales polyvalentes qui ont une bonne connaissance des dispositifs locaux existants): cartographie des aides disponibles dans le Gers => le traduire au niveau territorial des communautés de communes</p>		<p>Echéances : </p> <p>Décembre 2022</p>	

⁴ Personnes souhaitant être mobilisées pour mise en œuvre de l'action : Isabelle Castera, Marie-Pierre Desbons, Philippe Lambrey, Marion Mora, Nadine Dauban

2. **Créer une plateforme régionale, départementale...** (sur le modèle de la plateforme CLARA) qui est capable d'identifier les aides pour une personne en fonction de son profil et les personnes ressources vers lesquelles se rapprocher pour pouvoir en bénéficier
3. **Organiser Rencontres semestrielles interinstitutionnelles => au niveau des communautés de communes**
4. **Organiser une étude d'impact annuelle sur la distribution des aides**

RESSOURCES A MOBILISER

Moyens humains :

- **1 chargé de mission : la rencontre des Assistantes sociales polyvalentes, assurer la veille des dispositifs sociaux, et coordonner les rassemblements par territoire**
- **1 chargé de mission com**
- **1 chargé d'animation du dispositif**



**Prévention et défi du non-recours :
« aller vers » et « faire avec »**

ANNEXES

[Accueil](#) / [France - Monde](#) / [Société](#) / [Social](#)

Les Assises de l'insertion livrent une étude choc du RSA dans le Gers

ABONNÉS 



François-Xavier Merrien a présenté une véritable radiologie du RSA dans le Gers. DDM Sebastien Lapeyrere



Social, Gers

Publié le 20/10/2021 à 05:10 , mis à jour à 09:36

Ce mardi, le conseil départemental a accueilli la 1er journée des Assises de l'insertion, avec une centaine de bénéficiaires ou d'acteurs sociaux. Pendant 3 jours, le travail va porter sur les méthodes et les enjeux, dont ceux du RSA.

Le Département a ouvert ce mardi matin dans l'hémicycle les 1res Assises de l'insertion. Il a vu la présentation d'une étude dense et pointue d'un sociologue sur le RSA dans le Gers. L'idée avait germé en 2019, mais la crise sanitaire l'avait interrompue. Claude Bourdil, alors président de la 1re commission du Département, voulait une étude précise du RSA dans le Gers. "Ici, le RSA est un levier essentiel de l'insertion, confie l'élu. Pourtant, l'insertion ne fonctionne pas aussi bien qu'il le faudrait. Alors, j'ai demandé à un sociologue de mener une étude des gens qui sont au RSA. Il a livré un document impressionnant." Ce travail sociologique n'existe pas ou presque en France, tout comme ce modèle d'Assises.

Carte d'identité du RSA gersois

"Souvent on met en œuvre des politiques pour les gens sans les gens", relève Philippe Martin. Peut-être la raison de l'échec, parfois, des actions mises en œuvre. Le président du conseil estime nécessaire une réflexion participative, associant les allocataires. "On a affaire à des accidentés de la vie. Cette étude montre que n'importe qui peut tomber dans ces situations." De fait, le rapport de François-Xavier Merrien donne chair à un sigle, trop souvent associé à des a priori. Le bénéficiaire du RSA est un "cassos", un fainéant, un oisif. C'est ignorer – ou omettre – que 30 % des personnes au RSA travaillent, et qu'à 99 %, personne ne fait le choix du RSA. Le sociologue estime même à 35 % la part de non-recours au droit au RSA dans le département. Pour établir cartes, statistiques et interview d'allocataires, François-Xavier Merrien a compilé des données du conseil départemental, de la Caf, écouté des travailleurs sociaux, des associations, et les Gersois au RSA eux-mêmes.

Dans le Gers, près de 50 % des allocataires sont au RSA depuis 4 ans et plus, entre 30 et 59 ans dans la grande majorité. Il s'agit en général de célibataire sans enfants, pour 57 % d'entre eux, et pour 26 % de mères isolées. Le RSA n'épargne personne. Seule une frange très marginale des allocataires choisit le RSA comme mode de vie. Il concerne les classes populaires à 65 %, souvent sans qualification, aux parcours heurtés, souvent entrés dans une boucle de galère sans fin. Les classes moyennes se retrouvent au RSA après des échecs, professionnels ou sentimentaux, familiaux. "C'est aussi le seul revenu malgré des heures de travail, relève le sociologue, pour des entrepreneurs, des petits agriculteurs qui travaillent parfois 70 h par semaine, sans y arriver. Et c'est sans compter avec ceux qui ne veulent pas du RSA."

Pour améliorer une réinsertion professionnelle et sociale encore trop fragile, les Assises se déclinent 2 jours durant en ateliers, pour définir une logique de parcours, une remobilisation pour un retour vers l'emploi, mais aussi une remise en question des politiques d'insertion elles-mêmes.

Marc Centene

[Accueil](#) / [France - Monde](#) / [Société](#) / [Social](#)

Gers : l'heure des restitutions pour les Assises de l'insertion



Les participants ont été séduits par la formule de ces Assises. DDM Nedir Debbiche



Social, Gers

Publié le 22/10/2021 à 05:10

Pendant 3 jours, 150 acteurs et allocataires ont travaillé, confronté leurs expériences, sur les difficultés de l'insertion dans le département.

Jeudi après-midi, dernier jour des Assises de l'insertion dans le Gers, les participants ont fait un premier point sur les échanges, confrontations et découvertes qui ont émaillé trois jours de rencontres. Les actes de ces assises seront publiés en décembre. Mais la salle de la Chartreuse au conseil départementale a accueilli une ébauche des réponses au problème de l'efficacité du traitement de l'insertion. Quatre axes ont été dégagés : valoriser les potentiels et le pouvoir d'agir ; face au non-recours, assurer un accès à l'information et instaurer une relation de confiance ; coordonner les acteurs et garantir des conditions de vie dignes, ainsi qu'un accès aux droits et services.

Beaucoup des 150 participants étaient présents pour cette clôture, et ont évoqué des débats enrichissants, qui ont permis de comprendre les contraintes et le travail des

autres acteurs, ou simplement des allocataires eux-mêmes. Des personnes au RSA ont en effet apporté leur expérience aux discussions. Ces assises, depuis leurs préparations à la conclusion, ont dépassé le stade du simple diagnostic. "Ce diagnostic existait déjà, glisse un participant. Il fallait qu'il soit partagé, que l'effet silo du travail de chacun dans son coin soit cassé." 27 propositions ont été faites, qui font l'objet de fiches actions applicables directement. Le schéma global des solidarités du Gers va tenir compte de ces propositions. Il ne s'agit pas seulement d'optimiser, mais de changer de culture, pour aller vers plus d'efficacité, pour les allocataires et la société.

Marc Centene



Agence nouvelle des solidarités actives

www.solidarites-actives.com

Association loi 1901

N° de Siret : 488 527 326 000 26

28, rue du Sentier 75002 Paris

Tél. : 01 4 48 65 24

✉ contact@solidarites-actives.com